



JOURNAL DE FOUGEROLLES-DU-PLESSIS

Édito :

Après une année riche en événements tant nationaux que communaux, et à l'aube de cette nouvelle année, j'aimerais vous souhaiter au nom de toute l'équipe municipale, une bonne et heureuse année 2018, qu'elle vous apporte la santé et beaucoup de bonheur.

Pierre DAC disait « les prévisions sont difficiles surtout lorsqu'elles concernent l'avenir », surtout dans un contexte probable de baisse démographique pour nos petites communes rurales ainsi qu'une part d'incertitude concernant le niveau de ressources. La prudence est donc de mise !

Notre priorité reste l'accompagnement, autant que faire se peut, des projets économiques.

La mise en valeur de notre cadre de vie et de notre qualité de vie demeure essentielle pour améliorer l'attractivité de nos communes, car aussi paradoxal soit-il en période de taux de chômage élevé, les entreprises du Bocage Mayennais peinent à recruter !

Ainsi, différents projets devraient rythmer l'année 2018 comme l'installation d'un salon de coiffure au centre du bourg, le club house au stade Julien DERENNE...

L'aménagement de la place du rassemblement est dans l'attente de subventions pour finaliser son financement.

L'équipe municipale a également décidé de missionner La Poste afin de réaliser une (re) numérotation de certaines adresses dans le but de faciliter l'intervention des secours et des livreurs.

Je vous invite également à prendre connaissance d'un résumé concernant l'étude du dossier SCoT-PLUi.

Bonne lecture et bonne année.

Jean-Paul JUIN



État Civil du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017



Mariages :

- ✧ Le 29 juillet 2017 : Serge ESNAULT et Nathalie BAZIN ~ "8 La Croix des Gardes"
- ✧ Le 09 septembre 2017 : Fabien HUARD et Morgane LEFEUVRE ~ 3 rue de l'Aubépine à Martigné-sur-Mayenne (Mayenne)

Décès et inhumations :

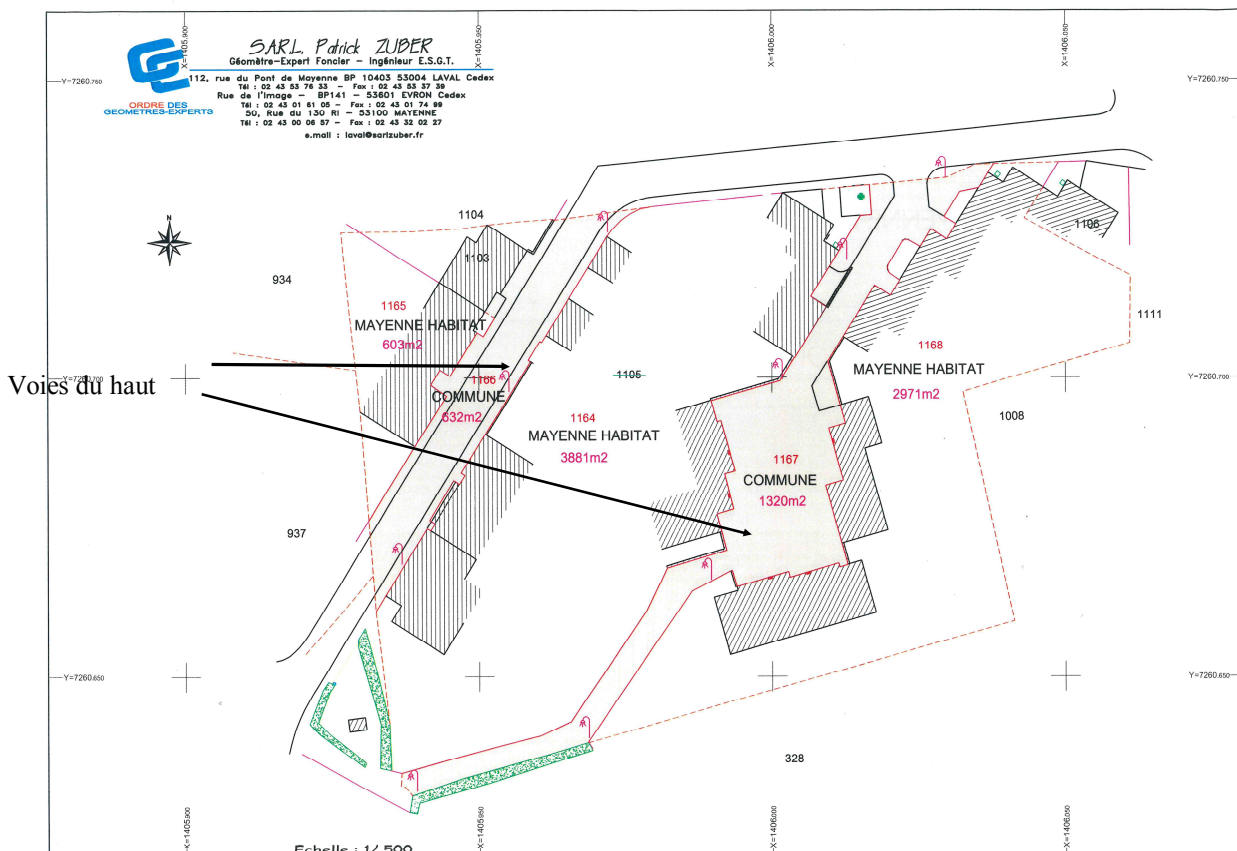
- | | |
|--|--|
| ✧ Mr Alphonse LANDAIS, 92 ans,
rue François Genevée
décédé le 08 avril 2017 à St-Hilaire-du-Ht (50) | ✧ Mme Yvette BOITTIN née FOURMOND, 76 ans,
16 rue des Écoles à Lévaré (53)
décédée le 12 novembre 2017 |
| ✧ Mr Alain CERCELLIER, 69 ans,
25 rue de Normandie
décédé le 15 avril 2017 à Avranches (50) | ✧ Mr René MONTÉCOT, 78 ans,
"La Provostière"
décédé le 21 novembre 2017 à Angers (49) |
| ✧ Mme Simone VOISIN née RENAULT, 83 ans,
10 rue de Bretagne
décédée le 14 juillet 2017 à Ernée (Mayenne) | ✧ Mr Pierre LAGRÈVE, 87 ans,
8 lotissement de l'Europe
décédé le 23 novembre 2017 à Laval (53) |
| ✧ Mr Joseph GUILLOUX, 91 ans,
29 rue de Normandie
décédé le 17 août 2017 à Mayenne (Mayenne) | ✧ Mme Alison PETERSON née YOUNG, 64 ans,
"Aubigné"
décédée le 26 novembre 2017 |
| ✧ Mme Geneviève HAMEAU née MÉRIENNE, 88 ans,
45 lotissement du Plessis
décédée le 27 août 2017 à Gorron (53) | ✧ Mr Ivan ROBINSON, 67 ans,
3 rue de Goué
décédé le 02 décembre 2017 à St-Mart.-des-C. (50) |
| ✧ Mr Julien LAIRD, 86 ans,
118 rue de Lapenty à St-Hilaire-du-Harcouët (50)
décédé le 17 septembre 2017 | ✧ Mme Odette ALLAIN, 85 ans,
18 lotissement du Bocage
décédé le 02 décembre 2017 à Fougères (35) |
| ✧ Mr Michel GENEVÉE, 73 ans,
5 rue d'Abbeyleix
décédé le 30 septembre 2017 | ✧ Mr Roger ROULETTE, 92 ans,
29 rue de Normandie
décédé le 05 décembre 2017 |
| ✧ Mr Louis ROGER, 93 ans,
29 rue de Normandie
décédé le 12 octobre 2017 à Fougères (35) | ✧ Mr Rémi BÉATRIX, 85 ans,
29 rue de Normandie
décédé le 19 décembre 2017 |
| ✧ Mr Georges LEMIERE, 80 ans,
6 lotissement du Bocage
décédé le 12 octobre 2017 à Fougères (35) | ✧ Mr Christian HUARD, 59 ans,
11 rue d'Abbeyleix
décédé le 26 décembre 2017 |
| ✧ Mr Urbain SAVARIS, 94 ans,
8 rue de la Grange à Pontmain (53)
décédé le 21 octobre 2017 à Pontmain (53) | |
| ✧ Mr Emile GATEL, 77 ans,
34 rue du Maine
décédé le 24 octobre 2017 à Pontmain (53) | |
| ✧ Mr Emile LE MÉE, 76 ans,
Paris 13 ^{ème} arrondissement
décédé le 27 octobre 2017 à Paris (13 ^{ème}) | |
| ✧ Mme Mathilde REUZEAU née ROULETTE, 104 ans,
29 rue de Normandie
décédé le 29 octobre 2017 | |



Décisions du Conseil Municipal

Réunion du 31 août 2017

- § Un poste d'ATSEM est créé à raison de 72 h 30 par mois. Celui-ci permettra d'accueillir les enfants de moins de 3 ans à l'école Marin Marie. Ce poste est occupé par Mme Ghislaine GAILLARD.
- § Mme Nelly PACÉ, ayant demandé sa mutation à la cantine scolaire et au ALSH pour un emploi à 143 h par mois, un poste d'adjoint technique a dû être créé sur une base de 100 h par mois pour l'entretien de la salle polyvalente. Celui-ci est désormais occupé par Mme Isabelle BOUTARD.
- § Les voies du lotissement du Plessis qui appartenaient auparavant à Mayenne Habitat, ont été rétrocédées à la commune, elles sont assimilables à de la voirie communale. Le Conseil Municipal décide de classer les deux voies du haut dans la voirie communale.



- § Une subvention exceptionnelle de 500 € sera versée à l'association Model' Club pour l'organisation du salon du modélisme prévu en 2018.
- § Un lampadaire va être posé 27 rue de Bretagne, entre les domiciles de Mr et Mme LABBÉ et Mr et Mme COLIN pour un montant de 1 229,25 € T.T.C. Les travaux seront réalisés par territoire d'énergie (ex SDEGM).
- § Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour la maison d'habitation située 6 lotissement de la Rocade.
- § Une indemnité de gardiennage de l'église de 200 € est versée à Mme Paulette JARDIN.
- § L'ancienne cantine a été désamiantée et détruite par la SARL AMIANTE PRO de Brecey pour un montant de 56 988,00 € H.T.
- § Des poteaux incendies ont été changés : rue d'Abbeyleix, rue Jules Linais, Lotissement du Bocage, aux lieudits "La Bourdaine" et "La Pintantonnière" pour un montant de 1 435,22 € H.T. soit 1 722,26 € T.T.C par la SAUR.

Décisions du Conseil Municipal

Réunion du 19 octobre 2017

- § Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour un terrain de 17 m² situé rue Moroge.
- § Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour les maisons d'habitation situées 15 rue de Goué et 13 rue de Normandie.
- § L'appel d'offres concernant l'aménagement de l'ancien préau de l'école maternelle va être lancé. Le permis de construire a été déposé.
- § La borne de recharge pour les véhicules électriques, initialement prévue, place du Général de Gaulle va être installée place du Rassemblement, une fois les travaux d'aménagement terminés.
- § Une convention portant mutualisation des services de restauration, relative à l'accueil des élèves de l'école publique de Fougerolles-du-Plessis avec le service de restauration du collège de Landivy, a été signée en septembre 2013. Les enfants ayant école le mercredi peuvent aller à la cantine de l'ALSH de Landivy. Un transport est mis en place entre l'école de Fougerolles et l'ALSH par la commune. Le repas désormais acheté 3,66 € est revendu le même prix que celui de la cantine de Fougerolles.
- § Un contrat de maintenance pour la chaudière à bois déchiqueté va être signé avec l'entreprise CSM (Chauffage Sanitaire Mayennais).
- § Mr et Mme NOLLIÈRE Thierry et Nina veulent agrandir leur restaurant coté parking (à la place de la terrasse actuelle). Une enquête publique préalable à l'aliénation sera réalisée au cours du 1^{er} trimestre 2018.
- § L'entreprise AMIANTE PRO ayant omis de prévoir, dans son devis, la destruction des trottoirs situés autour de l'ancienne cantine, un devis complémentaire d'un montant de 1 466,40 € H.T. a été signé.

Réunion du 30 novembre 2017

- § Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour un jardin de 436 m² situé rue du Maine.
- § Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour le bâtiment situé 20 place du Général de Gaulle.
- § Suite à la cessation de l'activité professionnelle de Mme Céline MANCEAU, l'ancien commerce situé 1 place du Général de Gaulle, cadastré AB 226, va être acheté pour y installer le nouveau salon de coiffure de Mme Aude FRÉMONT.
- § Une demande de subvention de 134 405 euros, au titre de la DETR, a été faite près de l'état pour l'aménagement de la place du Rassemblement et la réhabilitation du salon de coiffure.
- § Une demande de subvention de 37 605 euros, au titre des contrats de territoire, a été faite près du Conseil Départemental pour l'aménagement de la place du Rassemblement et la réhabilitation du salon de coiffure.
- § Une demande de subvention de 62 195 euros, au titre du "Fonds Régional de Développement des Communes" a été déposée pour l'aménagement de la place du Rassemblement, la réhabilitation du salon de coiffure et la rénovation du préau de l'ancienne école maternelle rue Moroge.
- § De la ferraille a été vendue pour un montant de 571,80 € à Mr Claude LEPOURREAU de Landivy.
- § La commune a décidé d'adhérer à Mayenne Ingénierie par le biais de la CCBM.

Décisions du Conseil Municipal

- § Les tarifs de 2017 sont maintenus pour le camping, la salle des sports, les photocopies, la location de barrières, la vente des livres de la résistance, la location des clubs du mini-golf, concessions de cimetière, location des garages et la salle des associations. Ceux de la salle polyvalente ont été augmentés comme suit :

	Commune	Hors commune
Soirée dansante (avec cuisine)	215,00 €	681,00 €
Après-midi dansant (avec cuisine)	215,00 €	215,00 €
Week-end familial, jour férié (avec cuisine)	215,00 €	268,00 €
Week-end association, jour férié (avec cuisine)	215,00 €	268,00 €
Location une journée repas avec cuisine (Hors week-end)	161,00 €	215,00 €
Soirée théâtrale (sans cuisine)	64,00 €	82,00 €
Concours de belote (avec cuisine)	87,00 €	87,00 €
Pour uniquement les associations de la commune : Galette des rois, arbre de Noël, 1 ^{ère} location de l'année (nettoyage non compris)	Gratuit	/
Vin d'honneur (avec cuisine)	75,00 €	158,00 €
Réunion d'information, arbre de Noël, galette des rois (sans cuisine)	54,00 €	54,00 €
Arbre de Noël, galette des rois (avec cuisine)	77,00 €	/
Réunion d'information avec buffet (avec cuisine)	141,00 €	141,00 €
Loto, bourse aux jouets (avec cuisine)	87,00 €	135,00 €
Deux lotos consécutifs (la même journée)	87,00 €	204,00 €
Nettoyage de la salle (pour les locations gratuites)	avec cuisine	48,00 €
	sans cuisine	25,00 €
Sonorisation	32,00 €	32,00 €
Location de la vaisselle (à l'unité)	0,06 €	0,06 €

- § Le loyer de la maison sise 21 rue Moroge est fixé à 280 € et celui de l'atelier de 410 m² sis 13 rue du Maine à 492 € H.T.
- § Mme Marie-Paule GENDRON, Mr Alain GIRARD et Mr Georges RENAULT ont été nommés comme agents recenseurs pour le recensement de la population qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.
- § Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préférence pour le taillis situé au lieu-dit "Montfland" d'une contenance d'1 ha 62 a 90 ca.

Réfection des trottoirs,

(travaux réalisés par le SIMON TP)



RPI LA DORÉE-FOUGEROLLES DU PLESSIS

L'équipe pédagogique est composée de :

- M^{me} Géraldine LORY, directrice et enseignante des CM1 - CM2, assistée de M^{me} Mylène ROBLIN (AVS),
- M^{me} Céline GÉRAULT, enseignante des CE1 - CE2 assistée de M^{me} Françoise BELLIARD (AVS),
- M^{me} Blanche BOUCHET, enseignante GS - CP, assistée de M^{me} Ghislaine GAILLARD (ATSEM),
- M^{me} Cécile RAGER, enseignante des TPS - PS - MS, assistée de M^{me} Chantal MARTIN (ATSEM),

Les effectifs de l'école restent stables avec 88 élèves inscrits.

Les élèves de CE1 - CE2 ont été ravis d'intégrer une classe dotée d'un tableau numérique interactif.

Nous remercions la Mairie de Fougerolles pour cette dotation.

Projets pour l'année scolaire 2017-2018 :

Les élèves de CM sont allés à la maison de retraite pour travailler dans le cadre de la semaine du goût sur le thème du beurre.

Ils sont allés visiter le château de Fougères le vendredi 10 novembre afin de pouvoir faire des comparaisons entre un château de défense et un château d'ornement qu'ils auront l'occasion de découvrir lors de leur classe patrimoine qui aura lieu du 15 au 17 janvier 2018.



La classe patrimoine se déroulera à Chailles (49). Ils seront accompagnés de la classe des CE2/CM de l'école de Montaudin. Ils visiteront le château de Chambord et le Clos Lucé où ils pourront déambuler costumés dans le château et s'initieront à la pratique de l'enluminure.

Nous avons accueilli M^r Jo MORGAN, enseignant en Arts plastiques en Angleterre et résidant désormais dans la commune, au sein de la classe pour travailler le dessin et la peinture.



École Marin Marie

Nous le remercions beaucoup pour le don de 358 euros qu'il a fait à l'école. Il s'agit des recettes du marché de Noël qu'il a organisé.

Les élèves de CE sont allés au cinéma de Gorron voir le film « Le voyage de Gus ». Le thème du voyage est donc le fil conducteur de l'année scolaire avec la future intervention d'Ophélie en chant choral dès janvier 2018. D'autres projets pédagogiques seront abordés au cours de l'année scolaire : les déchets et le recyclage, l'activité jeux d'opposition et la sortie scolaire de fin d'année (visite de Brocéliande).

Tous les cycles 2 /3 et les GS sont aussi allés au stade de Gorron pour la rencontre endurance où ils ont participé à 4 ateliers.

Les élèves de TPS/PS/MS

Le début de l'année scolaire a été l'occasion de mettre en place de nouveaux projets au sein de la classe :

- la découverte des saisons avec une sortie dans la nature organisée à chaque changement de saison. En automne, les enfants ont observé et ramassé des feuilles, des châtaignes... pour décorer la classe.
- ensuite, la semaine académique de la Maternelle s'est déroulée du 13 au 17 novembre. Ce fut l'occasion pour les parents de venir en classe pour des ateliers de langage, jeux mathématiques, arts plastiques, cuisine... la rétrospective de cette semaine a eu lieu lors des portes ouvertes de la classe le vendredi 22 décembre.
- enfin, une sortie au cinéma de Gorron intitulé : « promenons-nous avec les petits loups », a lancé le projet de classe autour des contes traditionnels (trois petits cochons, petits chaperon rouge...) qui se prolongera tout au long de l'année...

Les élèves de primaire du CP au CM2 se rendent à la piscine de Gorron une fois par semaine depuis le 5 décembre. Les séances se termineront fin mars.

Chaque classe a la chance d'être reçue une fois par mois à la médiathèque de Fougerolles. Ils assistent à une animation préparée par Isabelle la bibliothécaire et peuvent emprunter des ouvrages.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour l'année 2018.

L'Équipe Éducative,

N. B. : Les enfants nés en 2015 peuvent être préinscrits à la mairie et à l'école à partir de maintenant même si vous désirez que leur rentrée se fasse un peu plus tard.

Contactez M^{me} Géraldine LORY à l'école au ☎ 02.43.05.56.09



Médiathèque



Exposition Land Art

Pour commencer l'année 2018, la médiathèque vous proposera du 10 janvier au 4 avril, une exposition en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt : « Land art » de l'artiste Marc POUYET.

Le land art est né à la fin des années soixante aux États-Unis. Les artistes du land art fabriquent leurs œuvres avec des matériaux qu'ils trouvent dans la nature. Ces œuvres éphémères deviennent durables grâce à la photographie ou la vidéo.

Bébés lecteurs

Les prochaines séances de découverte du livre pour les tout-petits auront lieu les mardis 20 février, 17 avril et 12 juin, à 9h30 (pour les moins de 3 ans, gratuit, sans inscription).

Animation jeux

Pendant les vacances scolaires, en partenariat avec la ludothèque de Gorron (Maison des initiatives jeunesse), vous pourrez participer à un après-midi jeux : lundi 26 février, de 14h30 à 16h30 (tout public, gratuit, sur inscription).

Ateliers tablette



Si vous n'êtes pas encore utilisateurs de tablettes tactiles et que vous souhaitez apprendre à vous en servir, ne manquez pas les cours seniors proposés par le service aux personnes de la communauté de communes : lundi 12, vendredi 16 et mardi 20 mars de 13h30 à 16 h à la médiathèque (15 euros la session, inscription au service aux personnes au ☎ 02.43.08.16.11).

Renseignements par téléphone aux horaires d'ouverture, au ☎ 02.43.05.56.01 ou par mail media-theque.fougerolles@cc-bocagemayennais.fr. Pour emprunter des documents : l'adhésion est gratuite. Vous pourrez emprunter 3 livres, 3 bandes dessinées, 3 magazines, 3 disques compacts et 2 DVD pour une durée de 3 semaines renouvelable. La consultation des documents sur place et les connections Internet (plage d'une demi-heure par permanence) sont gratuites.

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h30-18h30
Mercredi 15h00-18h00
Vendredi 10h00-12h00
Samedi 10h00-12h00

*Toute l'équipe de la médiathèque
vous présente ses meilleurs
vœux pour 2018 !*

A bientôt dans votre médiathèque !

Interview d'une personne

Menuiserie LEGUILLON Didier LEGUILLON



Vous êtes un artisan résidant en notre commune. Pouvez-vous vous présenter ?

Marié, père de 2 enfants, je réside à Fougerolles du Plessis depuis 1993. Après 16 années de salariat en tant que menuisier, j'ai décidé de créer mon entreprise en 2000 à Le Neufbourg (50).

2. Pouvez-vous également présenter votre entreprise et quels sont les services proposés à votre clientèle ?

Je travaille essentiellement pour des particuliers et des collectivités dans les régions du Sud-Manche et du Nord-Mayenne avec une activité de plus en plus significative sur le secteur de Fougerolles du Plessis. Aujourd'hui, 2 salariés m'entourent dans mon activité. Que ce soit du neuf ou de la rénovation, mon activité se concentre principalement sur la pose de menuiseries (portes d'entrée, fenêtres, volets roulants, baies à galandage, portes de garage, portails, garde-corps, etc.) ainsi que l'agencement intérieur (placoplâtre, isolation, redressement de planchers, escaliers, dressing, parquet, etc.)

L'intérêt que je porte à l'évolution de mon métier me permet d'être informé des nouveautés technologiques du secteur (matériaux, domotique, motorisation) afin de mener à bien l'ensemble de vos projets. Certifié QUALIBAT et RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), ces labels qualité me permettent de proposer à mes clients la possibilité de bénéficier de diverses aides de l'Etat pour leurs travaux.

3. L'une de vos activités professionnelles est-elle plus à mettre en avant et quels sont vos souhaits pour les années futures ?

Mon souhait est d'accroître mon activité tout en continuant à privilégier la qualité de mes services et à répondre aux attentes de ma clientèle. Je suis joignable au ☎ 06.15.73.29.35 🌐 www.menuiserie-leguillon.com



Interview d'une personne

DON QUICHOTTE Philippe ROGER



1. Vous venez d'ouvrir un commerce dans notre commune. Pouvez-vous vous présenter ?

De la région Parisienne, je suis arrivé à Fougerolles-du-Plessis en août 2016.

J'habite ici avec mon fils Gaston âgé de 7 ans ; mon épouse travaillant toujours sur la région Parisienne.

Souhaitant avoir un meilleur cadre de vie pour mon fils, j'étais à la recherche d'une ville de 1000 à 2000 habitants sur l'ouest de la France pour ouvrir ma boutique.

Pendant plus de 20 ans, j'ai exercé, en tant qu'indépendant, la profession de dessinateur graphiste et le hasard a fait qu'en 2012 je me suis dirigé vers la profession de cinéphile ; (je possédais une quantité très importante de films et j'ai alors décidé de faire les marchés, les foires et les salons du film).

2. Quels sont les services proposés à votre clientèle et pouvez-vous plus particulièrement nous parler de votre offre "ciné-box Don Quichotte" ?

La "ciné-box DON QUICHOTTE" permet à ma clientèle d'offrir, par mon intermédiaire, une série de 3 films, à une personne de son choix.

Suivant les goûts qui me sont communiqués, je sélectionne alors au mieux 3 films s'en rapprochant.

Mes DVD sont achetés dans les saisies, les ventes aux enchères ou les magasins qui ferment ; (les DVD ouverts sont tous vérifiés un par un par mes soins).

J'ai donc 4 activités : les marchés le matin (St Malo, Rennes, Fougères, St Grégoire) ; les brocantes le dimanche (St Briec, Rennes...) ; les salons nationaux et internationaux (Allemagne, Lyon, Paris...) et bien sûr ma boutique.

Je propose des films de 5 à 200 € mais la moyenne se situe aux alentours des 13 €.

Ce sont essentiellement des films d'auteur et des séries classiques.

Des affiches de films sont également disponibles et je commence à commercialiser des jeux de société se rapportant au cinéma.

Toutes les infos sont disponibles sur mon site internet : www.boxdonquichotte.fr

3. Quels types de clientèle souhaitez-vous attirer dans votre boutique et quels sont vos jours et horaires d'ouverture ainsi que vos possibilités de contacts ?

Ma boutique est essentiellement réservée aux cinéphiles et aux personnes curieuses de découvrir le cinéma.

Celle-ci est ouverte : mardi ; mercredi et vendredi de 16 h à 19 h ; samedi de 13h à 19h.

L'on peut me joindre au : ☎ 02.43.05.25.67 ou 📞 06.64.26.53.15 ✉ contact@boxdonquichotte.fr



Associations de la Commune

École Publique		
Directrice	Géraldine LORY	02.43.05.56.09
Amicale Laïque	Élise ROBIN	06.83.52.93.77
SPORTS		
ASCL - Section Hand Ball	Carole LANDAIS	02.43.05.54.22
Cyclos du Bocage 53	Francis VILETTE	02.43.00.61.68
Horse Bomb 53	François Xavier D'HORRER	06.21.71.02.60
U.S.F. Football	Gérard JOURDAIN	02.43.05.53.53
	Joël RACINAIS	02.43.05.50.24
	Tanguy RENAULT	07.86.89.48.41
U.S.F. Tennis de Table	Benjamin BLANCHET	06.25.19.66.86
FESTIVITÉS		
Club de la Bonne Humeur	Jean-Pierre LEGROS	06.62.36.97.47
Fougerolles en fête	Adrien GOUVENOU	06.46.48.58.02
Le Paradize (Ass. des Jeunes)	William RENAULT	06.37.26.57.35
	Guillaume RACINAIS	06.73.03.90.86
CULTUREL		
A.J.E.I.F.	Daniel FRÉARD	02.43.05.45.26
Association Musicale	Annick BOYÈRE	02.43.05.56.69
Brin d'Idée	Michelle LE CORVAISIER	02.43.05.63.93
Club de discussion Anglo/Français	John YOUNG	02.43.05.59.91
Mémoire et Patrimoine	Raymond JUIN	02.43.05.50.00
Model'Club Fougerollais	Joseph ROULETTE	02.43.05.57.18
PATRIOTIQUE		
Anciens d'A.F.N.	Bernard GENEVÉE	02.43.05.56.44
DIVERS		
Amicale des Sapeurs Pompiers	Antoine GENEVÉE	06.81.34.62.60
A.D.M.R.	Martine FRÉARD	02.43.05.70.95
La Gaule Fougerollaise	Christian GARNIER	02.43.05.57.32
Service de Remplacement	Andrée GESLIN	06.88.86.29.13
Société de Chasse	Bertrand CADIN	02.43.05.58.08
	Joseph DENIAU	02.43.05.51.36

Associations de la Commune

A.J.E.I.F.

Les 16 et 17 septembre, sous le soleil et quelques nuages, 57 membres de l'association ont visité la pointe du Finistère, Océanopolis à Brest, le plus réputé des aquariums d'eau de mer puis, bénéficiant d'une autorisation spéciale, l'Arsenal de la rade de Brest.



Après la soirée et la nuit passées au port de Morgat, ce fut la découverte des plus beaux sites de la presqu'île de Crozon et une halte à la Vallée des Saints à Carnoët.



Le groupe des participants à la Vallée des Saints

Le projet de l'année 2018 sera arrêté lors de la prochaine assemblée générale



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

La fin d'année se profile, il est donc venu le temps pour nous de vous remercier pour votre participation à toutes nos manifestations de l'année 2017.

Nous en profitons aussi pour remercier les commerçants ainsi que la commune pour leurs différents investissements qui nous aident beaucoup dans nos projets.

Notre concours de belote du 28 octobre aura fait déplacer 32 équipes. Nous vous en remercions. Néanmoins nous espérons attirer encore plus d'équipes l'année prochaine puisque les bénéfices de cette manifestation sont réservés à la lutte contre la mucoviscidose.

Ce mot est aussi l'occasion de vous informer qu'il vous est désormais possible de réaliser des formations en premiers secours auprès de notre nouvelle formatrice Pauline HAMON. N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations au ☎ 06.30.38.59.73.

Nous lançons aussi un appel à toutes personnes intéressées pour rejoindre notre centre de secours et ses volontaires. Pour cela, contactez notre chef de centre, le lieutenant Stéphane HAMON au ☎ 07.86.16.27.73

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2018.

Le bureau de l'amicale

AMICALE LAIQUE FOUGEROLLES-LA DORÉE

L'Amicale Laïque de l'école Marin-Marie s'est réunie jeudi 5 octobre pour son assemblée générale.

Il a été évoqué lors de cette assemblée générale les différents projets réalisés au cours de l'année 2016-2017 et ceux qui viendront se mettre en place pour l'année scolaire en cours, entre autres, l'opération terrines et saucissons qui rencontre toujours un franc succès est reconduite.

Cette année encore, le Père-Noël est venu le vendredi 22 décembre 2017 après-midi, partager le goûter des enfants organisé par l'Amicale, à cette occasion, il leur a remis les cadeaux qu'il leur avait réservés !

Nous retrouverons également l'opération Choucroute-Couscous qui se déroulera le samedi 17 mars 2018 au soir et le dimanche 18 mars 2018 le midi.

Nous sommes évidemment revenus sur la Fête de l'école qui a rencontré un franc succès au vu des retours que nous avons pu avoir ! La date de la prochaine Fête de l'école a d'ailleurs été fixée au cours de la réunion, elle aura lieu le dimanche 17 juin 2018.

Nous avons également évoqué l'éventualité d'une nouvelle opération, afin de pouvoir récolter des fonds pour les grandes sorties que les enseignantes prévoient pour les enfants, rien n'est décidé ce sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

A la fin de cette réunion, nous avons également procédé à l'élection du nouveau bureau suite à la volonté de certains membres de céder leur place.

Nous profitons de la fin de l'année pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'amicale



Rang du haut de gauche à droite : Sébastien DEROUET (vice-secrétaire), Stéphanie GOUGEON (secrétaire) et Anthony LEBouc (vice-trésorier),

Rang du bas de gauche à droite : Emmanuelle LOCHIN (trésorière), Élise ROBIN (présidente) et Angélique DIEN (vice-présidente).

Associations de la Commune



MEMOIRE ET PATRIMOINE

Activités 2^{ème} semestre 2017 :

- ✚ **Le samedi 5 août**, notre association a organisé dans le cadre de la fête communale sa randonnée habituelle, sur un parcours de 7 kms qui a réuni 70 personnes avec des commentaires sur l'histoire des villages traversés. Nous avons aussi participé au défilé de chaises à porteurs, le thème choisi était "les couturières".
- ✚ **16 et 17 septembre** : Journées du Patrimoine, nos lieux de visites habituels étaient ouverts et malgré le mauvais temps ont reçu de nombreux visiteurs.
- ✚ **Mercredi 27 septembre** : Réception de 45 camping-caristes venus pour visiter l'Atelier du Sabot. Nous leur avons également raconté l'histoire de Fougerolles (Résistance - Enfants Cachés) et fait découvrir notre belle église.
- ✚ Pendant tout l'été, nous avons apporté notre concours au Mémorial de la Déportation pour l'exposition sur les "femmes engagées pendant la guerre".
- ✚ Projets 2018 : l'association continue de travailler sur la mémoire des fougerolaises et fougerollais pendant la guerre 14-18. Une exposition sera présentée du samedi 20 au dimanche 28 octobre. Nous aimerions avoir la photo de tous les combattants de Fougerolles, en militaire ou en civil. Toutes les familles qui peuvent nous aider sont les bienvenues. Nous recherchons également des objets de cette époque. Merci pour votre collaboration.

Raymond JUIN



A.F.N. DE FOUGEROLLES-DU-PLESSIS

Au cours de l'année 2017, l'amicale a été présente à toutes les cérémonies patriotiques et à l'Assemblée Départementale à Andouillé.

L'assemblée générale aura lieu le 12 janvier 2018 salle de l'ancienne Mairie à 14 h 30.

Le repas annuel de rencontre avec tous les anciens combattants d'Afrique du Nord aura lieu le 4 février 2018 au restaurant le Lion d'Or.

8 mai 2018, la messe aura lieu à l'Eglise de Fougerolles-du-Plessis pour les 7 communes de la paroisse de Pontmain à 10 h.

Je vous dis à bientôt en vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour 2018

Bernard GENEVÉE

CLUB DES CYCLOS DU BOCAGE 53

Si vous souhaitez pratiquer le vélo en toute convivialité, rejoignez le Club des Cyclos du Bocage :

– Le dimanche à 8 h 45, le mercredi à 14 h.

Les cyclos participent également à de nombreuses sorties départementales, régionales, nationales : semaine fédérale, Paris-Nice, 1000 kms tour des Pays de la Loire, Route de la Lavande, brevets cyclos Montagnards (Pyrénées, Alpes...).

Année 2019 marquée par la longue distance : 200, 300, 400, 600 kms.

Pour ceux qui aiment le vélo et voyager la FFCT organise de nombreux séjours en France et à l'étranger (route et VTT).

Contacts :

- Francis VILETTE ☎ 02.43.00.61.68 ou
- Didier GENEVÉE ☎ 02.43.05.57.66 📧 genevee.didier@orange.fr

Associations de la Commune

BRIN D'IDEE

14 adhérentes sont inscrites à ce jour.

Nous poursuivons toujours nos activités au sein du club : Broderie, Tricot...

N'hésitez pas à nous rejoindre, tous les lundis de 14 h à 17 h au 2^{ème} étage de la mairie où règnent travail et bonne humeur.



La Présidente,
Michelle LECORVAISIER

GJ-ASC LANDIVY

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles-du-Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, Saint-Berthevin-la-Tannière, St-Ellier-du-Maine, St-Mars-sur-la-Futaie, voire même de Buais (50), Savigny-le-Vieux (50), Lévaré et Heussé (50), Le Loroux (35) sauf les U7 et U9 de Larchamp / Montaudin.

Le club atteint 110 pratiquants répartis en 6 catégories : U7 (débutants) (nés en 2011 - 2012) - 10 joueurs ; U9 (nés en 2009-2010) - 18 joueurs, U11 - 22 joueurs ; U13 - 18 j ; U15 - 22 j ; U18 - 20 j. Chaque samedi, 11 équipes sont engagées. **Pour FOUGEROLLES DU PLESSIS, 2 U7, 1 U9, 2 U11, 5 U13, 2 U15, 3 U18.**

Depuis le début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis (U7, U9, U11) et à Landivy (U13 et U15). 13 éducateurs, animateurs bénévoles assurent cet entraînement très suivi par les jeunes : Alain RONCERAY, Michel PELÉ, Hubert LERAY, Benoît BAUDIN, Manon GESLIN, Thierry BAZILLE, Sébastien CHAUVIN, Yann LEDAIN, Kévin LEDAIN et ARNAUD, Jean LEMARCHAND, Edgar GESLIN et Alexandre GÉRAULT (U18) en stage éducateur sportif. Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs.

Le samedi après-midi, les U7 (2 équipes) encadrés par Michel PELÉ, Franck LESTAS, Sébastien POTEVIN participent à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE ; les U9 (3 éq) avec Jean-Michel LEMARIÉ et Lilian ERNAULT ; les U11 (2 éq) avec Antoine RENAULT, Stéphane HAMON, Jean-Michel COUASON jouent à PONTMAIN ; les U13 (2 équipes) avec Benoît BAUDIN, Jean LEMARCHAND et Thierry JOSSOMME jouent à FOUGEROLLES et sont engagées en championnat de district (2° & 3° division) ; les U15 (3° D) jouent à MONTAUDIN, encadrés par Kévin LEDAIN, Sébastien CHAUVIN, Yann LEDAIN, quant aux U18, ils jouent à LANDIVY, coachés par Thierry BAZILLE, Laurent ROISIL.

La 1^{re} phase de championnat s'est achevée fin octobre pour les équipes engagées dans les championnats de district, les résultats sont bons, voire excellents. Les U18 terminent 2° de leur groupe ; les U15, 1°, sans aucune défaite, accéderont à la 2° Division en 2° phase. La 2° équipe de U13 termine 3°, quant à l'équipe A, que des victoires et accession à la 1^{re} division départementale. BRAVO à tous ces jeunes et aux dirigeants qui les entraînent et encadrent.

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile ; un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale chaque semaine.

Par l'intermédiaire de cet article, l'ASC LANDIVY-section foot jeunes tient à remercier les collectivités communales et cantonale pour la mise à disposition des terrains, salles, vestiaires... et pour les SUBVENTIONS qui permettent au club de bien fonctionner.

Constitution du bureau :

Président : Sébastien CHAUVIN. Vice-présidents : Kévin LEDAIN et Yann LEDAIN, Secrétaire : Edgar GESLIN, Trésoriers : Jean LEMARCHAND et THIERRY BAZILLE.

A titre informatif, près de 25 bénévoles se dévouent, chaque semaine, pour l'encadrement, mercredi et samedi, des jeunes et la gestion du club.

Contacts : Sébastien CHAUVIN ☎ 02.43.13.19.46 ou 📞 06.15.21.36.99 et
Edgar GESLIN ☎ 02.43.05.05.03 ou 📞 06.76.95.47.35.

Le GJ-ASC LANDIVY vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année 2018.

Associations de la Commune



GENERATION MOUVEMENT CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Notre club « générations mouvement » poursuit ses activités habituelles, avec rendez-vous hebdomadaire le jeudi après-midi, à la salle des associations, pour la belote, le tarot, le scrabble, et aux beaux jours, la pétanque dans le parc de la mairie. Nous avons proposé, fin septembre, un loto interne, doté de prix offerts par des sponsors que nous tenons à remercier pour leur générosité. A la demande de plusieurs participants, cette activité sera renouvelée. Tous les adhérents sont invités à deux repas : de printemps et de Noël, à la salle polyvalente.

Nous avons un cours de gym douce avec Siel Bleu le lundi, de 9 h 45 à 10 h 45 (hors vacances scolaires). Les personnes intéressées peuvent venir découvrir cette activité gratuitement pendant deux cours.

Nous rendons, une fois par semestre, visite aux résidents de l'EHPAD le Bel Accueil pour un après-midi belote ou jeux de société, une rencontre amicale très agréable. Deux fois par an, avec les clubs de La Dorée et Landivy, nous allons au bowling de Fougères, des moments de détente appréciés de tous.

Les randonnées pédestres ont lieu les 1^{er} et 3^{ème} vendredi, avec départ à 14 h sur le parking de la salle du club.

Au cours du premier trimestre, le club organise son concours de belote le 27 février, à la salle polyvalente, ouvert à tous.

Nous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2018.



TENNIS DE TABLE



Après un changement complet du bureau cette année, le club débute la saison sur de bonnes bases. Notre D4 se classe actuellement à la 3^{ème} place du championnat et notre D 5 à la 4^{ème} place. L'objectif premier serait la montée en division supérieure.

L'effectif du club est actuellement de 13 joueurs, dont 2 jeunes en pleine progression.

De nouveaux maillots habillent le club cette année grâce à notre sponsor, la SARL LERAY/LEFEUVRE.

Nous sommes à la recherche de nouveaux joueurs afin d' étoffer nos équipes. Pour tout renseignement, contactez le responsable du club au ☎ 06.25.19.66.86.

Le bureau ainsi que tous les joueurs, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2018.

Le Président,
Benjamin BLANCHET



USF FOOT



L'USF compte à ce jour plus de 80 licenciés répartis par catégories d'âge. 50 d'entre eux, âgés de plus de 17 ans, peuvent jouer le dimanche dans les 3 équipes sénior dans les championnats de district. L'équipe 1 évolue en départemental 1 et se comporte plutôt bien après 7 matches : 5^{ème} au classement. Elle a été éliminée de la coupe de France par un club du Maine & Loire après avoir brillamment éliminé 2 équipes qui évoluent en promotion d'honneur, une division au-dessus de leur niveau. Ensuite, elle a éliminé une équipe de division régionale d'honneur en coupe du Pays de Loire avant de perdre au tour suivant face à une équipe de DSR. L'équipe 2 se débrouille pas mal également en départemental 3: 6^{ème} au classement et est toujours qualifiée en challenge de district. L'équipe 3 est en départemental 4, étant actuellement en fin de classement, mais pour cette équipe le but est de prendre du plaisir à jouer. Les plus jeunes (environ 20 joueurs de 5 à 18 ans) jouent avec leurs camarades au groupement ASCL avec les clubs voisins de Landivy et de Montaudin ;

L'USF remercie la municipalité et les employés communaux pour le maintien en état des locaux et de la pelouse ainsi que le nettoyage des vestiaires chaque week-end.

Le club vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

Associations de la Commune

FOUGEROLLES EN FETE

Au cours du second semestre 2017 s'est déroulée la fête communale sous un beau soleil.

La randonnée fraîcheur a toujours autant de succès ainsi que la course des écoles de cyclisme. Un très beau feu d'artifice, précédé d'un repas sans réservation, a conclu la journée du samedi.

La course à pieds s'est normalement déroulée le dimanche matin et l'après-midi nous avons avec satisfaction, enregistré la présence d'un plus grand nombre de chaises à porteurs ce qui a donné une animation plus festive dans le centre bourg.

Le repas du dimanche midi a connu un vif succès. Le lundi, se sont déroulées les traditionnelles courses cyclistes avec cette année le 30^{ème} anniversaire du Challenge Mayennais.

Pour le 1^{er} semestre 2018, des activités sont déjà programmées :

- Soirée cabaret le **24 mars 2018** avec, cette année, 2 prestataires sur scène ("les Franc'Elias" et "Smile Cabaret"). Agréable soirée en perspective.
Réservations dès à présent au ☎ 02.43.05.53.93, au ☎ 02.43.05.50.18 ou après des membres du comité des fêtes.
- Le **dimanche 13 mai 2018** se déroulera, de 6 h à 18 h, le traditionnel vide-grenier. Nous annonçons déjà la fête communale pour le week-end des 4-5 et 6 août 2018. Fougerolles en fête vous remercie pour votre participation et compte sur votre soutien au cours de l'année 2018.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous, avec nos meilleurs vœux pour 2018 et rendez-vous à nos manifestations.

CLUB DE DISCUSSION ANGLO-FRANCAIS

Vous voulez apprendre l'anglais autrement? Vous voulez entretenir vos connaissances en anglais ?

Le Club de Discussion Franco-Anglais propose des rendez-vous pour parler autour des thèmes de la vie quotidienne et, de temps en temps, faire des visites ou des randonnées.

Les réunions sont le 3^{ème} samedi de chaque mois à 15 h.

Le rendez-vous prochain sera le 20 janvier dans "La Maison des Associations" (ancienne école rue Moroge) - l'assemblée générale et quizz 2017. Venez nombreux avec des idées pour la programmation 2018.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

John YOUNG (02.43.05.59.91) jandmy@orange.fr ou Marie KOENIG koenigmar@msn.com

Bonne Année 2017

Would you like to improve your French in an informal setting? The Anglo-French Discussion Club provides a comfortable and neutral setting for French and English speaking people to meet and talk together in both languages.

The meetings are on the third Saturday of each month at 3.00 pm.

The next will be on 20th January in 'La Maison des Associations' (the former school in rue Moroge) - the Annual General Meeting and 2017. Come along with your ideas for the 2018 programme.

For all information please contact :

John YOUNG (02.43.05.59.91) jandmy@orange.fr or Marie KOENIG koenigmar@msn.com

We wish you "A Happy New Year".

Associations de la Commune

CHORALE CANTARE

La Chorale CANTARÉ a repris ses répétitions depuis le 05 septembre 2017. Le 15 octobre, nous étions invités par la Chorale "les messages de Dinan" pour un concert. C'était une agréable journée.

Nous mettons au point un nouveau programme pour 2018. Il est toujours possible de nous rejoindre si vous aimez chanter. Pour cela, vous pouvez joindre : Mme Annick BOYÈRE ☎ 02.43.05.56.69 ou Mme Catherine BOISBUNON ☎ 02.43.05.52.71.

La musique est universelle et favorise les contacts entre tous les âges.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes.

Le bureau

MODEL' CLUB FOUGEROLLAIS

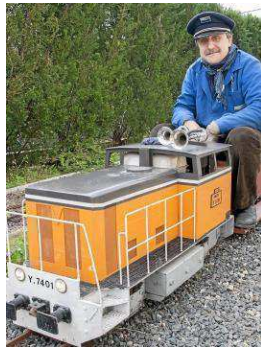
L'année 2017 se termine avec de nombreuses manifestations et expositions réalisées dans tout le grand ouest de la France, le Model'club a donc été sollicité une douzaine de week-end pour réaliser des démonstrations de modèles réduits auprès d'organismes à la recherche d'animations. Afin de rendre plus interactif nos expositions nous avons réalisé un circuit modulable supplémentaire pour faire découvrir la conduite de camions radio commandés en respectant le code de la route ; ce fut un grand succès lors du vide grenier de Saint-Mars-sur-la-Futaie.

Courant Mai, les membres de l'association ont visité les chantiers de l'atlantique avec l'histoire des paquebots à Saint Nazaire ainsi que la grande Brière, journée très appréciée par les participants en partenariat avec les résidents de l'ADAPT de Pontmain.



Pour l'année 2018, le Model'club Fougérollois organisera les 9 et 10 juin son grand Salon du modelisme à Fougérolles du Plessis, avec toujours de nouvelles présentations comme un circuit train miniature en extérieur pour les jeunes qui pourront monter sur des wagons miniatures, la présentation des répliques du cuirassé RICHELIEU, du porte avion FOCH au 100^{ème} et des maquettes 2 m 50 de long animées. Le public pourra assister au décollage d'avions et d'hélicoptères. Des maquettes réalisées par Yves MARCHAND qui ont demandé 19 ans de travail, seront présentées et vous pourrez aussi admirer comme nouveauté une fête foraine miniature animée et réalisée par Mr AUBISSE.

Nous vous donnons rendez-vous petits et grands pour venir encourager tous les participants qui viendront de toute la France au Salon du modelisme FOUGEROLLEXPO 2018.



Les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Le Président,
Joseph ROULETTE

Associations de la Commune



ADMR de Fougerolles, Landivy, la Dorée, Désertines



Association de services à domicile pour tous à côté de chez vous



Le 17 octobre dernier, l'ADMR avait convié les personnes aidées qui le souhaitaient à une animation à la salle des associations de Fougerolles.

Une quinzaine de personnes des quatre communes sont venues partager l'après midi autour de jeux de société. Un goûter a clos ce moment convivial.

Devant la satisfaction des participants une nouvelle animation « Jeux et galette » est proposée le mardi 13 février 2018 à 14 h.30 à la salle de La Dorée.



Contactez-nous

Association ADMR de Fougerolles, Landivy, Désertines, La Dorée

5, rue du Maine - 53190 Fougerolles du Plessis

☎ 02.43.05.70.95 - ✉ fougerolles.admr53@wanadoo.fr - www.admr.org



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Des repas peuvent être fournis par :

- **Le restaurant "Le Lion d'Or"** qui peut aussi en assurer la livraison,
Ces repas peuvent être portés par des aides à domicile dans le cadre d'un contrat d'intervention ADMR.
- **La maison de retraite "Le Bel Accueil"**, pour les régimes prescrits.
Suite à une convention CCAS - Bel Accueil, des bénévoles portent ces repas à domicile.
Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour étoffer cette équipe ; s'adresser à la mairie.



Communiqués de la Commune

LA MDA (MAISON DEPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE)

Depuis une douzaine d'années, vous connaissiez le CLIC.

En Mayenne, ces services sont regroupés depuis le 2 janvier 2014 au sein de la MDA :

Maison départementale de l'autonomie qui est un guichet unique d'accueil dédié aux personnes en situation de perte d'autonomie, que celle-ci soit liée à l'âge ou au handicap. Elle propose, en un même lieu, **toutes les informations relatives à la perte d'autonomie** (aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, scolarisation, insertion professionnelle...) et accompagne les démarches des usagers.

Il est ainsi proposé, aux bénéficiaires, **un suivi personnalisé et adapté à la situation** de chacun d'entre eux, de la période d'évaluation à la mise en œuvre du plan d'aide. Les professionnels du Conseil Général apportent des réponses adaptées pour faciliter la vie quotidienne des personnes en perte d'autonomie et de leurs proches. Ils mettent en œuvre les prestations et les aides financières.

Un **accueil de proximité** est proposé aux usagers grâce aux 9 antennes territoriales de l'autonomie et aux 10 permanences réparties sur l'ensemble du département.

Permanence à l'Antenne Solidarité - 3 rue de la Cour des Forges à Gorron sur rendez vous.

Par téléphone, un numéro unique : 02.43.677.577 ou mda.accueil@lamayenne.fr

INFO ENERGIE

Nous observons depuis quelques temps, une recrudescence de démarchages commerciaux pour des travaux d'isolation, ventilation, pompe à chaleur, chauffe eau thermodynamique, panneaux photovoltaïques, contrat énergie... et les arguments sont tentants...

Avant de vous lancer, nous vous invitons à appeler l'Espace Info Énergie (**service d'information et de conseils gratuits, neutres et indépendants dédié aux particuliers**) pour répondre à vos questions concernant la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Un seul numéro (gratuit) pour toute la Mayenne : ☎ 06.52.46.00.00.

Ce numéro est également valable pour tous vos projets de travaux de construction ou de rénovation concernant l'énergie. Ainsi, ne pas hésiter à nous appeler, même pour un simple remplacement de chauffe eau...

Possibilité également d'obtenir un rendez-vous sur <http://dialogwatt.infoenergie.net/>

Tous ces renseignements sont neutres et totalement gratuits.

A savoir : sur un salon, une signature vous engage sans possibilité de rétractation.
Ne rien signer avant de nous avoir consulté.

A bientôt



FOIRE D'AUTOMNE

Les 25 et 26 août 2018, la commune de Fougerolles-du-Plessis accueille "La Foire d'Automne" sur le terrain de la Thomassière, route de Désertines.

C'est l'occasion pour nos commerçants et artisans locaux d'échanger avec leur clientèle et de partager leurs expériences, ainsi qu'à nos associations de mettre en valeur tout leur dynamisme.

Le comité d'organisation vous attend nombreux à cette manifestation et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Territoire d'énergie Mayenne installe une borne de recharge pour véhicules électriques à Fougerolles-du-Plessis.

Les travaux pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques vont commencé place du Rassemblement dès que celle-ci sera réaménagée. Ce chantier s'inscrit dans le cadre du plan de déploiement départemental des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) mené par Territoire d'énergie Mayenne. Un maillage départemental mis en place pour accompagner le développement de l'électro mobilité sur le territoire.

Le plan de déploiement départemental des bornes

Le plan départemental de déploiement des IRVE est lancé et se déclinera courant 2018 avec 48 bornes de recharge réparties sur le département de la Mayenne.

Territoire d'énergie Mayenne pilote l'intégralité de ce projet d'installation. Pour sa réalisation, le marché public a été confié à l'entreprise Bouygues Energies et Services.

Le financement est porté par Territoire d'Energie Mayenne qui bénéficie d'un subventionnement de l'ADEME à hauteur de 50% via le concours du «Programme d'Investissements d'Avenir».

La borne de recharge à Fougerolles-du-Plessis

Notre commune est l'une des 42 communes du département à être choisie pour ce déploiement et la mairie de Fougerolles-du-Plessis s'en félicite. Les utilisateurs de véhicules électriques pourront ainsi se recharger sur les places réservées à la borne de recharge (puissance maximal 22 Kva), place du Rassemblement. Ils devront au préalable se munir d'un badge sur le site internet alizecharge.com ou pourront utiliser leur Smartphone via l'application Alizé (disponible sur Android et Ios). Ensuite, il suffira de suivre les indications mentionnées sur la borne.

La mise en service de la borne aura lieu après les travaux d'aménagement de la place du Rassemblement.



INFOS BREVES



Chiens et Chats :

Les chiens et chats sont de "sympathiques" animaux de compagnie permettant souvent aux personnes qui les possèdent, de "mieux vivre"...

Dans les agglomérations, lors des promenades, par exemple, il n'est pas toujours évident de contrôler les lieux de leurs besoins. Les crottes sur le trottoir, sur les places, dans les espaces verts, c'est dégoûtant à voir, ça sent mauvais et en plus, c'est glissant et dangereux ! Les lieux publics appartiennent à tous les habitants, il est important de les laisser propres.

Un nouvel effort vous est demandé pour que chacun y retrouve son compte. La vie en sera largement facilitée. Cette infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe (article R 632-1 du Code Pénal).

Des distributeurs de sac vont être installés pour vous faciliter le ramassage.

Recensement Citoyen Obligatoire :

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

(Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, ...)

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

Pour vous recenser, vous pouvez aussi vous connecter sur le site : <https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html>, où la mairie de Fougerolles-du-Plessis est raccordée pour vous faciliter vos démarches administratives.



Listes électorales :

En 2018, vous vous êtes mariés, vous avez déménagé dans la commune ou vous venez d'arriver à Fougerolles-du-Plessis !

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales ou vous présenter en mairie pour modifier votre nom ou nous communiquer votre nouvelle adresse. Vous pouvez également effectuer ces démarches en ligne sur internet : <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Communiqués de la Commune

Certificat d'immatriculation : j'effectue ma démarche en ligne

1. Je me connecte sur www.franceconnect.gouv.fr à l'aide de mes identifiants/mot de passe impôts ou Ameli ou La Poste (accès à différents services, notamment certificat d'immatriculation).
Ou je crée mon compte sur <https://ants.gouv.fr/>
2. Je suis l'avancement de ma demande grâce à mon espace et à des notifications par mail et SMS.

Pour toutes demandes en ligne, je dois impérativement me munir du certificat d'immatriculation du véhicule. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité en cours de validité pourra être demandée. En cas de règlement, je dois disposer d'une carte bancaire pour effectuer le paiement en ligne.

J'ai vendu mon véhicule

Je déclare la cession en ligne muni du formulaire CERFA de "déclaration de cession d'un véhicule" rempli lors de la vente du véhicule. Cette démarche n'est possible qu'entre particuliers et hors cession pour destruction. J'obtiens un code de cession. Je le remets à l'acheteur pour qu'il puisse effectuer sa demande de changement de titulaire sur le site internet de l'ANTS.

J'ai acheté un véhicule d'occasion

Pour changer de titulaire, la cession doit déjà être enregistrée sur le site internet de l'ANTS ou en préfecture. Je me munis des pièces suivantes : certificat d'immatriculation du véhicule barré, daté et signé par l'ancien propriétaire, justificatif de domicile, pièce d'identité, certificat de cession, code de cession enregistré sur le site de l'ANTS.

Je change d'adresse

Cette démarche via le site www.service-public.com ou sur le site de l'ANTS. Je me munis de ma pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du certificat d'immatriculation.

Duplicata (suite perte, vol détérioration)

Je me munis d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et je me connecte via FranceConnect.

(Avec un compte ANTS, se munir du code confidentiel qui a été envoyé avec le certificat d'immatriculation lors de l'envoi par la Poste à mon domicile).

Permis de conduire : j'effectue ma démarche en ligne

1. Je me connecte sur <https://ants.gouv.fr/>
2. Je crée mon compte ANTS sécurisé par un identifiant et un mot de passe choisis par mes soins (je dois disposer d'une adresse mail)
3. Je suis l'avancement de ma demande grâce à mon espace et à des notifications par mail et SMS.

Pour toutes demandes en ligne, je dois impérativement me munir de ma pièce d'identité (ou passeport), d'un justificatif de domicile, d'une photo d'identité numérique et de ma signature électronique (documents à scanner).

J'ai perdu ou je me suis fait voler mon permis

1. J'achète mon timbre fiscal dématérialisé de 25 €. <https://timbres.impots.gouv.fr/>
2. En cas de vol, je déclare le vol auprès d'un commissariat ou d'une gendarmerie. Je scanne la déclaration et je la joins à ma demande de nouveau permis.
3. En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne en même temps que ma demande de nouveau permis : je peux la télécharger et l'imprimer après validation de ma demande..

Mon permis a atteint la date limite d'expiration, je souhaite renouveler mon permis poids lourds

Je remplis le formulaire en ligne. Je joins les documents scannés demandés et un scan recto-verso de mon permis de conduire et de ma visite médicale, passée chez un médecin agréé de mon département (liste disponible en mairie).

Mon permis est détérioré

Je remplis le formulaire en ligne en joignant les documents scannés demandés et un scan recto-verso de mon permis de conduire détérioré.

Mon état civil a changé

Je remplis et j'envoie le formulaire en ligne en joignant les documents scannés et scan de mon livret de famille (en cas de divorce) ou de jugement (en cas d'adoption).

Communiqués de la Commune

Carte Nationale d'identité :

A compter du 1^{er} mars 2017, les cartes d'identité ne seront plus à faire à la mairie de Fougerolles-du-Plessis mais vous devez effectuer votre demande de carte nationale d'identité dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil sur rendez-vous aux mairies de Gorron (☎ 02.43.30.10.50), d'Ernée (☎ 02.43.08.71.10), de Saint-Hilaire-du-Harcouët (☎ 02.33.79.38.70), de Fougères (☎ 02.99.94.88.00)...

Pour cela, vous devez :

- * Faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone,
- * Créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>
- * Prendre note du numéro de pré-demande qui vous sera attribué,
- * Choisir l'une des mairies équipées,
- * Rassembler les pièces justificatives (ancienne carte d'identité, deux photos d'identité, un justificatif de domicile,... liste disponible en mairie),
- * Vous rendre au guichet de la mairie choisie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales,

La carte nationale d'identité sera à retirer dans la mairie où vous aurez déposé votre demande.

Les cartes d'identité de plus de 10 ans, attention tous les pays de l'acceptent pas !

- * Délivrée après le 1er janvier 2014, sa durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures.
 - * Délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, sa durée de validité passe de 10 à 15 ans, votre carte est donc encore valable 5 ans après la date d'expiration inscrite.
- De nombreux pays acceptent un titre d'identité en apparence périmé mais d'autres non, comme par exemple la Belgique, l'Espagne. Il est donc fortement recommandé aux voyageurs de vérifier la position du pays dans lequel ils envisagent de se rendre (la liste des pays est notamment disponible sur le site du ministère des affaires étrangères : diplomatie.gouv.fr).
- * Vous pouvez demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en apparence périmée, à condition de justifier de votre intention de voyage et de ne pas être titulaire d'un passeport valide.



Réglementation des lâchers de ballons et lanternes

Toute demande de lâcher de ballons ou de lanternes doit parvenir à la Préfecture au moins un mois avant la date du lâcher (il appartient au demandeur à veiller à transmettre dans les délais sa demande) :

- * par courrier à : **Sous-Préfecture de Mayenne** - 40 rue Ambroise de Loré - BP 90105
53103 MAYENNE CEDEX Tel : 02.53.54.54.00
- * ou par courriel : pref-reglementation-generale@mayenne.gouv.fr

L'imprimé est disponible en mairie ou sur le site de la commune.

L'instruction de toute demande transmise hors délai ne sera pas garantie.

La demande devra être revêtue impérativement de l'avis du Maire de la commune et du cachet de la Mairie où s'effectuera le lâcher.

En Mayenne, le lâcher de ballons à leds est interdit.

Interdiction de vapoter :

Le décret du 25 avril 2017 relatif à la cigarette électronique est entré en vigueur le 1er octobre. Il est désormais interdit de vapoter dans certains lieux publics, notamment les établissements scolaires, les moyens de transport collectif fermés, et les lieux de travail fermés et couverts à usage collectif (autrement dit les open space), à l'exception de ceux qui accueillent du public.

Le fumeur qui enfreindra cette interdiction encourt une amende pouvant aller jusqu'à 150 euros. L'employeur doit mettre en place une "signalisation apparente" dans les lieux concernés, permettant de rappeler le principe de l'interdiction de vapoter, et, le cas échéant, ses conditions d'application dans l'établissement. Si cette obligation n'est pas respectée, l'employeur risque une amende d'au maximum 450 euros.

ÉTANG DE LA HAUTONNIÈRE

Le site de la "Hautonnière" fait partie de l'histoire du secteur. Il y a un attachement important à ce plan d'eau. En effet enfants, parents, arrières grands parents sont venus se promener, se baigner, pique-niquer.

La digue du plan d'eau connaît des problèmes d'étanchéités suite à des fissures et diverses actions passées. Aujourd'hui, l'étang engendre des problèmes de sécurité routière et de continuité écologique. C'est pourquoi des travaux vont être mis en œuvre.



Un pont cadre va être installé pour permettre de répondre au problème de continuité écologique. Ces travaux seront réalisés en juin-juillet 2018.

Enfin, une réflexion sur la remise en état du site sera menée au début de l'automne 2018. Après concertations et rencontres des riverains, des pistes de valorisation de l'étang seront étudiées. Différents scénarii seront alors proposés avec l'établissement d'un plan de gestion.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, **vous allez être recensé(e).**

Le recensement se déroulera du **18 janvier au 17 février 2018**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra une notice internet ou des questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes y habitant. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. **Votre participation est essentielle et obligatoire.**

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements. Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.



Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc...). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Il sera assuré par Mr Georges RENAULT, Mme Marie-Paule GENDRON et Mr Alain GIRARD.

Communiqués de la Commune

P.O.L.L.E.N.I.Z.

LES CHENILLES URTICANTES DÉFOLIATRICES

Depuis quelques années déjà en Mayenne, POLLENIZ, le réseau FREDON-FDGDON des Pays de La Loire, organise des luttes collectives contre une espèce de chenilles urticantes défoliatrices, la Processionnaire du Pin ; et ponctuellement contre la Processionnaire du Chêne et le Bombyx Cul Brun.

RECONNAISSANCE DES ESPECES

Processionnaire du Pin



Ces chenilles sont inféodées aux pins (noir d'Autriche, laricio de Corse, Salzman, de Monterey, maritime, sylvestre et d'Alep) et parfois aux cèdres. Elles forment dans les arbres des nids très reconnaissables, en bout de branches, souvent exposés au soleil, de la taille d'un petit ballon et de couleur blanche. Lors des premiers stades larvaires, les chenilles sont très petites et il n'y a pas de nid visible. Ils ne seront formés que par les chenilles plus âgées, pour se protéger du froid et des intempéries. Puis ces chenilles descendront le long des troncs lors de processions pour aller s'enterrer dans le sol, afin d'effectuer leur nymphose (chrysalide, avant de ressortir sous la forme adulte = papillon).

Processionnaire du chêne

Ces chenilles sont inféodées aux chênes. Elles forment de gros nids à la base des branches charpentières, dans lesquels elles s'abritent la journée, puis elles y effectueront leur nymphose. Ces chenilles se déplacent en grande procession dans l'arbre pour se nourrir des feuilles, la nuit.



Bombyx Cul Brun



Ces chenilles sont reconnaissables par leurs lignes blanches longitudinales et leurs deux points orange sur le dos. Elles colonisent différentes espèces végétales que l'on retrouve dans les haies bocagères (chênes, aubépines, pruneliers, ...). Elles forment des petits nids, constitués de feuilles recroquevillées et enserrées par de la soie blanche, de la taille d'un poing et situés en bout de branches.

Lithosie quadrille

Enfin, il existe une dernière espèce urticante, que l'on rencontre plus rarement en Mayenne. Elle se nourrit de mousses et de lichens. Ainsi, nous pouvons la retrouver sur divers supports (arbres, mais aussi bâtiments non entretenus, ...). Elle est reconnaissable par deux lignes dorsales composées d'une série de points orange. On a également pu croiser quelques fois une de ses « cousines » ayant le même régime alimentaire et pouvant être à l'origine d'urtications, mais dans une moindre mesure, le Manteau pâle (*Eilmea caniola*).

Les miroirs urticants

Au-delà du stade L3, les chenilles possèdent des poils urticants. A l'inverse de ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas les poils visibles à l'œil nu qui le sont, mais des poils microscopiques projetés dans l'environnement par le biais d'ouvertures sur leur dos, appelées «miroir», que les chenilles ouvrent et ferment à leur guise. Plus elles sont stressées, ce qui est le cas lors des processions, et plus elles libèrent ces poils urticants, comme moyen de protection.



Communiqués de la Commune

Autre espèce - confusion

Certaines confusions ont lieu au printemps, avec des chenilles d'hyponomeutes, responsables d'importantes défoliations accompagnées de soie, recouvrant parfois entièrement les végétaux touchés (*Prunus*, pommiers, fusain d'Europe, ...). Pas de panique ! Ces chenilles ne sont pas urticantes et généralement, les végétaux se remettent très bien de leurs attaques.

DANGERS

Surtout, **NE PAS TOUCHER LES CHENILLES** et ne pas s'en approcher non plus.

Les symptômes

Hommes et animaux peuvent être touchés par des réactions allergiques plus ou moins importantes.

Contact avec la peau : plaques rouges, cloques, démangeaisons, brûlures, nécroses (langue des animaux).

Contact avec les yeux : pourtour rouge, paupières enflées, larmes, baisse de vision, cécité.

Systèmes respiratoires : asthme, allergies violentes.

Dans la mesure du possible, il ne faut pas se gratter et éviter les frottements, car cela disperse les poils urticants, les casse, ce qui libère alors la substance provoquant les allergies.

Les traitements

Pour l'homme

Consulter un médecin ou un ophtalmologiste.

Laver les vêtements et supports souillés (>60°C).

Éviter les sites infestés en période critique (parcs, espaces de jeux, ...).

Rincer au jet d'eau les surfaces colonisées par les chenilles lors de leurs processions (sol, pelouse, infrastructures telles que les bancs, ...).

Pour les animaux

Consulter un vétérinaire.

Penser à vous laver, ainsi que vos vêtements et tissus/supports pouvant avoir été utilisés par votre animal (panier, niche, ...).

LA LUTTE



En Mayenne, compte tenu de la fréquence de la Processionnaire du Pin, les campagnes de luttes collectives leur sont principalement destinées, mais des solutions existent pour chaque espèce de chenilles. Lors des luttes collectives effectuées à l'automne sur les pins et cèdres, il s'agit d'une méthode d'aspersion de bio-insecticide, composé d'une bactérie *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, dont l'ingestion leur est mortelle.

Il est également possible de poser sur pins ou cèdres, avant leur procession, des écopièges. Ces collerettes munies d'un sac, permettront de récupérer les chenilles avant qu'elles ne touchent le sol.

On peut également supprimer les nids, mais il faudra alors bien veiller à se protéger avec des équipements de protection individuelle (protection complète ! Combinaison, bottes, gants, masque, lunettes).

Il est possible de mettre en place un piégeage des papillons (à l'aide d'une phéromone) pour diminuer les populations, mais cette seule méthode ne suffit pas, elle devra être combinée à d'autres.

Enfin, on peut se faire aider des auxiliaires prédateurs, comme les mésanges, en posant des nichoirs adaptés à ces espèces. Elles adorent consommer les chenilles aux premiers stades larvaires.



Source photos et informations: POLLENIZ.

Des plaquettes ont été distribuées dans votre mairie. Elles sont également disponibles sur simple demande en nous contactant.

POLLENIZ 53 / FDGDON de la Mayenne

17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGÉ - 02 43 56 12 40 - polleniz53@polleniz.fr

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Cette année c'est Désertines qui a accueilli les 21^{èmes} virades de l'espoir du bassin de vie de Landivy. Comme d'habitude, vous avez été nombreux à nous accompagner sur le site des virades de l'espoir. Par votre présence, vous avez fait vivre ces virades. Vous avez donné votre souffle et peut-être invité d'autres personnes à venir partager cette fête au profit des enfants malades.

Nos projets ont tous un objectif commun et votre participation donne de la visibilité à ceux-ci :

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Au nom de l'équipe des virades, je remercie, toutes les personnes qui nous ont accompagné le dimanche 24 septembre 2017 : la municipalité, les randonneurs du bocage, le comité des fêtes, le club de pétanque, le club de la joie, les parents d'élèves, le centre de secours de Fougerolles-du-Plessis, le groupe anglais MORRIS, la fanfare de Pontmain, Jo MORGAN, la SERAP, Jean-Yves PRUNIER, le comité des fêtes de Saint-Mars-sur-la-Futaie et la confrérie de Saint-Berthevin-la-Tannière.

En 2016, nous avons 7 200 patients atteints de la maladie. En 2004, 38 % étaient des adultes. En 2016, 53 % des malades sont adultes dont 700 sont parents de 1 050 enfants.

Vous nous avez également bien suivi dans le défi de cette année qui était de collecter le maximum de livres pour l'association Valoren qui œuvre pour les pays francophones ; le résultat : 1 mètre cube de livres ont été collectés.

Quant à notre collecte de journaux, c'est un succès ; nous en avons à ce jour revendu 126 tonnes ce qui représente environ 10 600 euros ; la dernière vente a été destinée au P'tit Soleil de Laval.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain à Montaudin le 30 septembre 2018.

MERCI

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez téléphoner à :

Monsieur Gérard HERCENT "L'Azerie" 53190 FOUGEROLLES-DU-PLEISSIS ☎ 02.43.05.57.14 ou 📠 06.04.09.92.68.

BOCAGE MAYENNAIS TOURISME

- Un bureau principal : Maison du Bocage - 1 Grande Rue 53120 GORRON (Ouvert toute l'année). ☎ 02.43.08.47.47 📧 otsi@bocagemayennais.fr site internet : www.hautemayenne-tourisme.com
 - Un Point Information à Ambrières-les-Vallées : 9, rue de la Chaussée 53300 AMBRIÈRES-LES-VALLÉES (Ouvert en juillet et août)
 - Un Point Information à Pontmain : 5, rue de la Grange 53220 PONTMAIN (Ouvert en juillet et août)
 - Mais aussi aux Jardins des Renaudies - Les Mézerais 53120 COLOMBIERS-DU-PLEISSIS
- (ouvert du 16 avril au 1^{er} novembre : 🗓️ avril - du samedi au dimanche de 14 h à 18 h
🗓️ mai à novembre - du mardi au dimanche de 14 h à 18 h (11 h en juillet-août))

Une documentation gratuite sur tout le Bocage Mayennais est disponible à l'accueil des Jardins, de Pâques à la Toussaint.



Communiqués de la Commune



ADSB DU BOCAGE MAYENNAIS

Déjà 14 ans que l'ADSB a été officiellement créée et nous sommes une quinzaine d'adhérents qui nous relayons pour accueillir, tous les deux mois, à Fougerolles du Plessis, les donneurs de sang Bénévoles lors des 5 collectes annuelles planifiées par la Fédération Départementale.

Cette année, la moyenne de nos collectes est fortement en baisse, elle est tombée de 45 à 35 poches par collecte ce qui est inquiétant car la demande, elle, ne baisse pas.

Si nous voulons conserver nos 5 collectes avec les mêmes horaires, il faudrait qu'elles augmentent de 10 voire 15 poches ; nous savons que nous avons le potentiel compte tenu de la population du Bassin de vie.

Nous comptons sur la générosité et la mobilisation des donneurs de sang pour qu'à nouveau nos collectes redeviennent raisonnables.

Le sang est vital pour de nombreux malades. 1 million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons du sang. L'allongement de l'espérance de vie fait que la demande est de plus en plus importante.

Un exemple : actuellement nos collectes ne suffiraient même pas pour un seul accouchement avec hémorragie qui peut nécessiter une quarantaine de poches.

Donner son sang est un geste de générosité, simple et sans douleur, il suffit d'être en bonne santé.

En réfléchissant bien, nous sommes tous des receveurs potentiels. N'oublions pas que celui-ci peut sauver des vies : la nôtre, celle d'un proche, parents, enfants.

Il n'y a pas de produit qui peut remplacer le sang.

Les membres de l'ADSB lancent un appel pour que nous nous mobilisions tous pour donner un peu de nous, il suffirait que chaque donneur parraine un autre donneur.

Pourtant ce petit personnage qui vous invite à nous rendre visite est très sympa et convaincant.

Si vous avez plus de 18 ans et moins de 71, vous pouvez être sauveur de vie. Le prélèvement avec la préparation et la collation dure 1 heure, ce n'est rien pour sauver une vie !

Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe en temps que bénévole, c'est aussi ça donner un peu de soi, même si le don du sang vous fait peur ou ne vous est pas possible.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons lors des prochaines collectes de 2018 les :

- | | |
|--|--|
|  Jeudi 8 février de 15 h à 18 h 30, |  Jeudi 20 septembre 2018 de 15 h à 18 h 30, |
|  Jeudi 24 mai 2018 de 15 h à 18 h 30, |  Jeudi 20 décembre 2018 de 15 h à 18 h 30. |
|  Jeudi 19 juillet 2018 de 15 h à 18 h 30, | |

Nous comptons sur vous.

L'équipe de l'ADSB du Bocage Mayennais

FRANCE ADOT 53

Don d'organes, Tous concernés

L'association FRANCE ADOT 53 est présente sur le département de La MAYENNE depuis 1985.

Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser le public concernant les dons d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse.

" LA GREFFE D'ORGANES SAUVE DES VIES "

En France, en 2015, 21 378 malades étaient en attente d'une greffe.

Seulement 5 746 patients ont reçu un organe.

Pour ou contre, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

FRANCE ADOT 53, BP 90634 53006 LAVAL Cedex ☎ 02.43.90.68.10.

e-mail : franceadot53@orange.fr

site : www.france-adot.org





EPI DU BOCAGE

Espaces de Partage et d'Initiatives



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quelques soit votre âge, votre situation, votre commune...). A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Activités proposées

- § Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- § Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- § Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, temps d'informations...
- § L'**atelier « Air de Famille »**, qui propose des temps d'échanges parents-enfants autour de sorties, cuisine, bricolage...
- § Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- § La **participation à la vie locale** : Création de décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Restos du Coeur, animations diverses aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose à Gorron, représentations de la chorale dans les EHPAD et fêtes locales...



« Du Sport pour tous » à Brecé, avec le Club de l'El'han

Représentation Chorale au repas du Village des aînés à Gorron



Groupe tricot qui « habille » les arbres aux Jardins des Renaudies



Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières-les-Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur le site de l'Epi du Bocage (lien ci-dessous) ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage
5 rue du Coq - 53120 GORRON

☎ 02.43.32.54.08 📞 06.38.46.34.90 - ✉ epidubocage@orange.fr - Site internet : www.epidubocage-edi.fr

Horaires d'accueil :

Du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Communiqués de la Commune

SECOURS CATHOLIQUE



Bénévoles préparant la Collecte Nationale



ÊTRE PRÈS DE CEUX QUI SONT LOIN DE TOUT !

Dans votre paroisse, les bénévoles s'emploient à répondre, à toutes les situations de pauvreté qu'ils rencontrent :

Accueillir, écouter et répondre aux premiers besoins.

Accompagner et restaurer les liens sociaux.

Alerter et faire des propositions auprès des pouvoirs publics.

LA PAUVRETÉ A TOUS LES VISAGES, NOTRE ACTION AUSSI !

La vie est géniale, quand on lui donne un sens. Notre regard, notre contact respectueux, bienveillant, positif, est un bienfait, envers notre frère en souffrance.

L'équipe, aidée de bénévoles ponctuels, s'active pour la Collecte Nationale, et l'Opération 10 Millions d'Etoiles. Quelques bénévoles sont engagés dans le CCAS de leur commune. Chaque année deux grands moments solidaires sont mis en place, à Noël, est préparé un goûter qui réunit environ 90 personnes, et en Février, un repas réunissant environ 420 personnes.

Merci à tous ceux qui s'associent à ses actions

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, pour tous renseignements, contacter Ginette BOITTIN ☎ 02.43.05.64.68, - Marguerite DUTERTRE ☎ 02.43.30.25.84 .

A noter : Prochain repas le 11 Février 2018, Salle de Pontmain.

FRANCE ALZHEIMER MAYENNE

Missions : Soutenir les personnes malades et leurs proches, Informer l'opinion et les pouvoirs publics, Contribuer à la recherche, Former les professionnels, les aidants familiaux et les bénévoles

Actions de notre association:

Toutes nos actions sont gratuites pour les participants :

- * **Personnes malades:** Ateliers.
- * **Aidants: Accueil et écoute** avec des permanences à Mayenne, Laval et Château Gontier, relaxation, formations, groupes de paroles, de pairs, conférences d'informations.
- * **Couple aidant-aidé:** permanences, café mémoire, après-midi Halte relais, Action de convivialité, aide financière.

www.france.alzheimer53.fr

France Alzheimer Mayenne 15, Carrefour aux Toiles 53000 - LAVAL

TEL. 02 43 69 06 88 francealzheimer.mayenne@yahoo.fr

Communiqués de la Commune

ASSISTANTES MATERNELLES



✂	Martine BÉCHET "Les Gaudines" à Fougerolles-du-Plessis -----	02.43.05.50.18
✂	Laetitia BOITTIN 39 lotissement du Bocage à Fougerolles-du-Plessis -----	02.43.05.30.64
✂	Nadine FOURNIER 25 lotissement du Bocage à Fougerolles-du-Plessis -----	09.84.22.26.52
✂	Véronique GENEVÉE "La Croix des Gardes" à Fougerolles-du-Plessis -----	02.43.05.50.03
✂	Danièle GUILLOUX "Les Brières" à Fougerolles-du-Plessis -----	02.43.05.52.18
✂	Monique MARY "1 rue Victor Fréard" à Fougerolles-du-Plessis -----	02.43.05.55.25
✂	Sandra TRÉMULOT "26 lotissement de la Rocade" à Fougerolles-du-Plessis -----	02.43.05.29.02

Une liste, à jour, est envoyée tous les mois à la mairie par le Conseil Départemental.



ECHAPPEE BELLE

Lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leurs parents.

C'est un espace convivial organisé par le Conseil Général autour d'animations et de jeux libres .

Vous serez accueillis par une puéricultrice et une assistante de service social, à la Salle de pratique musicale - École maternelle de Landivy - 67 Grande Rue, les vendredis ci-dessous, de 10 h à 11 h 30 :

🔑	09 février 2018 (<i>Maracas</i>),	🔑	18 mai 2018 (<i>Le toucher</i>),
🔑	16 mars 2018 (<i>Parcours à sensation</i>),	🔑	et 08 juin 2018 (<i>Jouons avec l'eau, la sable</i>).
🔑	13 avril 2018 (<i>Pâte à sel</i>),		

Des tracts sont disponibles en mairie.



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES



Vous êtes parents ou futurs parents...

- Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant (assistante maternelle, garde à domicile, accueil collectif...),
- Vous employez ou allez employer une assistante maternelle ou une garde à domicile et vous souhaitez connaître les démarches à effectuer,
- Vous souhaitez connaître les différentes aides (CAF, MSA) relatives au mode de garde choisi.

Vous êtes assistant(e) maternel(le) ou vous êtes intéressé(e) par le métier...

- Vous vous interrogez sur le métier d'assistant maternel,
- Vous souhaitez connaître vos droits et devoirs en tant que salarié,
- Vous souhaitez évoluer dans votre profession.

Vous êtes garde à domicile ou intéressé par le métier...

- Vous souhaitez vous faire connaître auprès des parents,
- Vous souhaitez connaître vos droits et vos devoirs en tant que garde d'enfants à domicile

**Le RAM du Bocage est un service d'informations
au service des parents, des professionnels de la petite enfance**

Stéphanie vous accueille le lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30 (principalement sur rendez-vous ou par téléphone et mail)

**Le RAM du Bocage est un service d'échanges et de rencontres
au service des professionnels de la petite enfance (Assistants maternels, garde à domicile)**

Stéphanie et Lucie vous accueillent lors des matinées rencontre-éveil les mardi, jeudi et vendredi matin entre 9 h 30 et 11 h 30 sur différentes communes de la CCBM. Un programme est envoyé aux assistant(e)s maternel(le)s. (Pour les gardes à domicile, n'hésitez pas à demander le programme auprès du RAM).

RAM du Bocage – Communauté de Communes du Bocage Mayennais - 1 Grande Rue - 53120 GORRON
Stéphanie VANNIER - 02.43.08.77.61 ou 06.16.52.63.25 - ram@cc-bocagemayennais.fr

Communiqués de la Commune



L'ANIMATION JEUNESSE

Centre de loisirs Fougerolles/Landivy pour les 3-12 ans

Les enfants sont accueillis pendant les petites et grandes vacances scolaires à l'accueil de loisirs de « Fougerolles - Landivy » qui ouvre alternativement sur les deux communes dans des locaux adaptés aux enfants.

Pour l'année 2018 :

Accueils de Loisirs Fougerolles/Landivy	
Site de Fougerolles : 8 passage des enfants cachés	
Site de Landivy : Ecole maternelle - route de St-Mars	
Site de Fougerolles	Site de Landivy
du 26 février au 2 mars 2018	du 05 au 09 mars 2018
du 26 avril au 4 mai 2018	du 7 au 11 mai 2018
du 9 au 27 juillet 2018	du 13 au 31 août 2018
du 22 au 26 octobre 2018	du 29 octobre au 02 novembre 2018

Les mercredis

L'accueil de loisirs de Landivy est ouvert les mercredis après-midi (de 13 h 30 à 19 h).

Voici les démarches à effectuer :

- S'adresser à la mairie de Fougerolles pour réserver le transport,
- S'adresser à la mairie de Landivy pour réserver le repas à la cantine,
- S'adresser à la directrice de l'accueil de loisirs pour la prise en charge de votre enfant.

Lors de chaque période de vacances, nous élaborons un programme sur un thème spécifique, avec des activités diverses et variées : activités manuelles, jeux, cuisine, sorties,...

Les horaires d'ouverture

Durant les vacances scolaires,
l'accueil de loisirs est ouvert de :
7 h 30 à 19 h

Semaine	Imposable	30,50 €
	Non imposable	28,97 €
Journée	Imposable	6,42 €
	Non imposable	6,10 €
Demi-journée	Imposable	3,21 €
	Non imposable	3,05 €
Mercredi	Imposable	2,24 €
	Non imposable	2,13 €



Centre d'animation pour les 10-18 ans



Le centre d'animation s'adresse aux jeunes vivant sur le Bassin de vie de Landivy et propose des activités variées : activités manuelles, jeux, atelier cuisine, sorties, sports... en alternance sur les différentes communes. Pour les sorties, le car effectue un circuit de ramassage sur les communes.

L'animatrice intervient également pour accompagner les projets des jeunes. Elle se déplace sur les communes à la demande, quel que soit le projet. Tout est envisageable, de la sortie shopping, aux camps d'été, participation à un concert... Toute activité intéressant au moins 5 jeunes est proposée aux vacances suivantes... A vos appels !

Le programme détaillé des activités est distribué dans les écoles, les mairies, les médiathèques. Il est aussi disponible sur le site internet de la Communauté de Communes ainsi que sur le compte Facebook du Centre d'Animation.

Horaires et Tarifs :

Les horaires et tarifs dépendent de l'activité, demi-journée ou journée. L'animatrice est présente de 9 h à 17 h à son bureau, en mairie de Landivy.

Renseignements et inscriptions :

Marie RONCERAY - Animatrice Jeunesse

☎ 02.43.05.41.32 - 📞 06.34.54.46.31

✉ service-jeunesse@landivy.fr



Maison des Initiatives Jeunesse

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) a été mise en place le 1^{er} janvier 2017 . Sa mission est de permettre aux jeunes de 12 à 25 ans (collégiens, lycéens et étudiants) d'avoir localement des informations sur les sujets qui les préoccupent (orientation, santé, jobs saisonniers, études, logement, séjours,...).

La MIJ est basée à Gorron (salle omnisport) mais elle est itinérante à la demande d'un groupe de 5 jeunes ou à la demande d'une commune. La MIJ gère 4 services : dispositif argent de poche, un Point Information Jeunesse, une ludothèque et un Conseil intercommunal de Jeunes.

CHANTIERS ARGENT DE POCHE 2018



2017 :

- Succès,
- Engagement important des communes
- Implication des jeunes

Au total 103 jeunes impliqués sur les 201 chantiers proposés par les communes de la CCBM.

Des travaux différents, enrichissants proposés par les communes, des jeunes qui s'investissent localement.

Les chantiers uniques, des encadrants exemplaires, qui donnent de la vie dans nos communes.

Des jeunes partis la semaine vers les grandes villes pour leurs études et qui reviennent pour effectuer de petits travaux de valorisation.

Pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) , le dispositif :

c'est découvrir le travail, l'apprentissage de techniques différentes, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, ...



Quand s'inscrire ... :

PERIODE DE VACANCES	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 26 février au 10 mars	Semaine 6	Semaine 7
Du 26 avril au 5 mai	Semaine 14	Semaine 15
Du 2 juillet au 4 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 27 août au 31 août	Semaine 23	Semaine 25
Du 22 octobre au 3 novembre	Semaine 40	Semaine 41

Pour pouvoir en bénéficier, il te suffira de mettre à jour ton dossier d'inscription auprès de la MIJ (dès janvier) (valable année civile) et téléchargeable sur le site.

Renseignements :

06.72.37.08.35

02.43.08.11.68

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) sans avoir de très grands frais de déplacement

INFORMATION JEUNESSE

L'Information jeunesse est un espace d'accueil et d'information gratuit accessible à tous les jeunes de 12 à 25 ans sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage mayennais.

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur les domaines : de l'orientation, les métiers, les jobs saisonniers, l'engagement, le quotidien, les logements, partir à l'étranger, le baby-sitting,

Le service est situé avenue Charles de Gaulle à Gorron et itinérant à la demande de groupe de jeunes.



Voici un éventail des projets 2018 (en collaboration avec les services CCBM) :

- Enregistrement de « cv vidéos » du 22 janvier au 28 février 2018
- Création d'un réseau de mise en relation « aidant-aidé » : à découvrir sur le site de la MIJ (remise à niveau, aide aux devoirs, baby sitting, logement étudiant, visite de courtoisie,...)
- Mise à disposition gratuite d'un livret d'accompagnement pour trouver un stage (collégien, lycéen, étudiant)
- Ateliers cv ludique lors des vacances scolaires.
- Atelier « chrono job et améliorer mon cv » : mardi 27 février
- Atelier « look/attitude » vendredi 2 mars
- Job dating : vendredi 9 mars de 13h30 à 16h30 à la salle omnisport de Gorron
- Stages baby sitting (avoir minimum 16 ans en 2018)
- Visites d'entreprises (en collaboration avec la mission emploi de la CCBM)
- Forum des métiers jeudi 19 avril (en collaboration avec la mission emploi de la CCBM), ...

Pour les projets ci-dessus ne pas hésitez à se préinscrire ou à se renseigner dès maintenant afin de mettre en place des ateliers sur les communes ou les jeunes sont intéressés 02.43.08.11.68 / 06.72.37.08.35 (Nathalie)



Maison des Initiatives Jeunesse

LUDOTHÈQUE

Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles, : le service LUDOTHÈQUE **est ouvert à tous** (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...). avenue Charles de Gaulle à Gorron, en itinérance grâce à la collaboration avec les écoles, des structures enfance jeunesse et le réseau lecture.

Une ludothèque c'est un lieu magique centré sur le jeu ...

Le « jeu » : c'est passer un moment convivial où l'on recherche le bien-être, la détente et faire une pause ludique.

Par les différents types de jeux, vos enfants pourront développer des compétences indispensables à leur vie d'adulte : apprendre à collaborer, à travailler en groupe, à communiquer, à innover, à gérer ses émotions, à attendre son tour, surmonter des situations difficiles, à négocier,...

C'est aussi parce que nos enfants se lassent vite de leurs jouets et que la ludothèque est le moyen idéal pour renouveler régulièrement (et à moindre

coût) les jeux à la maison. C'est un excellent moyen de découvrir à quels types de jeux nos enfants sont intéressés.

Venez passer un bon moment autour d'une table ou encore emprunter des jeux pour vivre chez soi de bons instants.



Ouverture du service :

Mercredi 10h à 18h
1^{er} samedi du mois 10h à 12h

NOUVEAU :

Animations JEUX près de chez vous en collaboration avec le réseau lecture de la CCBM.

Pour connaître les dates n'hésitez pas à visiter notre site. A très bientôt !

Renseignements

02.43.08.11.68 (Sophie)

www.maisondesinitiativessitew.org

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage.

PROJETS DE JEUNE

Un projet de jeune c'est s'investir lors d'une animation sur le territoire proposé par nos services ou réfléchi ensemble.

- Tu as des projets plein la tête,
- Tu aimerais réduire le coût des activités organisées par ta structure jeunesse,
- Tu veux te financer tes propres projets.



Deux formules te permettent de donner de l'élan à tes envies :

Bourse jeunes :

Permettre à des jeunes de 12 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût des activités

organisées par les services jeunesse des 3 bassins de vie de la CCBM

Bourse déliks :

Permettre à des jeunes de 14 ans et plus de se financer ou de diminuer le coût d'un projet après validation auprès d'un membre de la MIJ (*se référer au dossier spécifique de demande, téléchargeable sur le site*).



STAGES BABY-SITTING 2018

AVIS AUX JEUNES de 16 ans et plus (avoir 16 ans en 2018)

C'est pour qui ? Les jeunes de 16 à 25 ans résidant sur la CCBM.

C'est quoi ? Un stage d'initiation au Baby-sitting comportant plusieurs modules :

- Législation,
- Développement de l'enfant,
- Hygiène,
- Ateliers petites créations

- Ateliers jeux, lecture,
- Sécurité,
- Prévention,...

C'est pour quoi ? Pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires aux gardes d'enfants

Véritable travail, le baby-sitting nécessite des compétences et une bonne dose de dynamisme. C'est peut-être pour toi



Maison des initiatives jeunesse (MIJ) avenue Charles de Gaulle 53120 Gorron, Tél : 02.43.08.11.68 / 06.72.37.08.35
Horaires : mercredi 10h-18h / mardi, jeudi 15h-17h. Rendez-vous itinérant possible sur demande
mij53@orange.fr site : www.maisondesinitiativessitew.org
Suivez-nous sur facebook



Appel au bénévolat à l'EHPAD de Fougerolles du Plessis

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes âgées Dépendantes (EHPAD) ont aujourd'hui trois missions principales : une mission de soins, une mission d'aide à la vie quotidienne et une mission de qualité de vie. Cette dernière mission revêt une importance capitale car l'établissement doit offrir aux résidents, dans le cadre d'un projet individualisé, tous les éléments d'accompagnement permettant de leur assurer une vie quotidienne agréable dans le respect de leurs droits, de leurs rythmes de vie, de leur intimité ainsi que la possibilité, en fonction de leurs goûts et de leurs désirs, de participer à une palette d'activités maintenant le lien social, leur dignité et leur citoyenneté.

Le bénévolat en EHPAD: une démarche associative ou individuelle

Depuis plusieurs années, des associations se sont spécialisées dans l'intervention de bénévoles au profit de personnes âgées vivant au domicile et ou en établissement. Ces visites sont des moments très appréciés dans la qualité de vie des résidents en termes de convivialité, et elles peuvent également avoir un objet particulier comme par exemple le portage de livres, la visite d'un chien, la couture, le chant ou encore l'aumônerie.

Au-delà de ces interventions associatives, offrir un peu de son temps aux résidents d'une maison de retraite est aujourd'hui un acte de solidarité très répandu au niveau national. A l'heure où les maisons de retraite font régulièrement la une de la presse, les particuliers sont de plus en plus sensibilisés à la solitude de certaines personnes âgées, éloignées de leurs familles. Dans ce contexte, ils sont aujourd'hui nombreux à rejoindre les rangs d'associations de bénévoles, se déplaçant dans les maisons de retraite pour embellir le quotidien des aînés.

Une contribution appréciée dans les EHPAD

Les EHPAD demeurent avant tout un lieu de vie. Par conséquent, le rôle du bénévole ne se cantonne pas uniquement à se rendre au chevet des résidents. Il peut se montrer utile dans le cadre de nombreuses activités, en fonction de ses goûts et de ses compétences : instant musical, visite d'un animal, séance photo ou vidéo, lecture du journal, initiation à Internet...

Les EHPAD ne disposant pas toujours d'un budget leur permettant de louer les services d'animateurs professionnels, le bénévole devient alors un allié précieux, en assistant le personnel de la maison de retraite dans l'organisation de jeux et de fêtes. D'autres volontaires, privilégiant le contact individuel, choisissent quant à eux l'accompagnement de pensionnaires lors de promenades dans le parc de l'établissement. Cependant, il faut être vigilant, le bénévole ne doit pas se substituer au personnel de l'établissement, il doit plutôt se montrer complémentaire de ses actions.

Les devoirs du bénévole en EHPAD

Devenir bénévole au sein d'un EHPAD suppose de répondre à plusieurs conditions. En effet, cette activité nécessite d'apprécier la compagnie des personnes âgées, et surtout d'être ponctuel et régulier dans ses visites, afin de ne pas décevoir les pensionnaires, dont le bénévole est parfois le seul visiteur. Par ailleurs, les volontaires sont tenus de respecter le règlement de l'EHPAD, et de s'abstenir d'initiative dépassant leur domaine d'intervention comme un geste médical. Pour garantir le respect de ce contrat moral, les bénévoles sont invités à signer un document intitulé "la Charte du Bénévole".

Les personnes souhaitant s'engager dans le bénévolat à l'EHPAD Le Bel Accueil peuvent contacter l'EHPAD au ☎ 02 43 05 50 17.

Fabrice NEVEU, Directeur - Martine FRÉARD, Pdte Conseil d'Administration - Jean Paul JUIN, Maire.

Les Hirondelles

Le collège Louis Launay de Landivy et l'ensemble des écoles du secteur (Fougerolles du Plessis – Landivy – Montaudin – RPI Montaudin/St Berthevin la Tanière – Pontmain et St Mars sur la Futaie) vous proposent un sujet de science participative sur les hirondelles.



Le projet : Il s'agit d'abord de sensibiliser les écoliers à leur environnement par l'intermédiaire d'un travail sur ces oiseaux migrateurs. Notre objectif est de recueillir le maximum de données de nidification pour déterminer le nombre de couples nicheurs et établir une carte de répartition très précise des deux espèces qui se reproduisent dans notre région.

Pourquoi étudier les hirondelles ? Les hirondelles sont des espèces communes qui vivent dans notre environnement. Pourtant leur nombre a fortement régressé depuis 30 ans malgré la protection dont elles bénéficient. A l'heure actuelle, aucune étude sur ces oiseaux n'a eu lieu dans la région de Landivy. Tous les élèves du secteur vont donc collaborer pour essayer d'estimer au plus juste leur population. On vous propose donc de participer à ce projet en répertoriant, chez vous, ces oiseaux. Grâce à l'ensemble des données, les élèves effectueront un véritable travail scientifique en établissant une synthèse à l'échelle de la commune. Elle leur demandera de travailler dans le domaine des sciences, de la géographie, du français... Puis, une synthèse globale sera effectuée par les collégiens.

Pourquoi participer ? L'idée est de faire participer l'ensemble de la population pour que les élèves aient un maximum de données et que leur travail soit le plus précis possible. C'est aussi l'occasion d'échanger avec la familles, les amis, les voisins... pour discuter d'hirondelles, d'environnement et de sensibiliser jeunes et moins jeunes aux espèces locales.

Comment participer ? Fin mars, début avril les premières hirondelles reviendront. Elles rénoveront leurs nids alors n'oubliez pas de laisser ouvert votre bâtiment (un petit passage leur suffit) et de laisser en place leurs nids ! Puis, mi-mai comptez le nombre de nids occupés et remplissez la fiche de recensement jointe. Vous n'aurez plus qu'à la transmettre à l'école ou au collège...

Mais vous pouvez faire plus ! D'abord en incitant vos voisins, vos amis et la famille à participer. Vous pouvez aussi prendre des photos ou des vidéos et nous les transmettre. Encore mieux, noter leur date d'arrivée et de départ, leur nombre de nichées, leur nombre de petits... et pourquoi pas inviter les élèves à venir les voir !

Et si je n'ai pas d'hirondelle ? L'absence d'hirondelle est aussi une donnée ! il faut donc compléter une fiche car d'ici un ou deux ans, il y en aura peut-être et on notera l'évolution. Vous pouvez aussi essayer d'en accueillir en ouvrant votre hangar, garage ou autre bâtiment. Les élèves du collège vont d'ailleurs fabriquer des nids qu'il faudra installer... pourquoi pas chez vous ?

Communiqués du collège Louis Launay



Hirondelle rustique - 1 juillet 2017 - La Tannière - B. Baudin



Hirondelle de fenêtre - 28 août 2017 - Fougerolles - B. Baudin

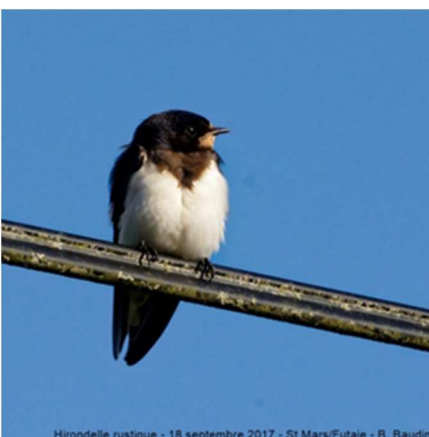
Quelles sont les espèces que l'on peut observer ? Il en existe deux qui nichent chez nous.

- l'**Hirondelle rustique** que l'on trouve le plus souvent en campagne et qui niche dans les étables, les écuries et autres bâtiments. On la reconnaît facilement à sa gorge orange et à ses filets (extrémités de la queue allongées chez les adultes).
- l'**Hirondelle de fenêtre** s'observe surtout dans les bourgs. Elle fait son nid au niveau des fenêtres ou sous des avancées de bâtiments. On la reconnaît à sa tâche blanche à la base de la queue.

Comment éviter les salissures ? Les hirondelles sont de jolis petits oiseaux qui causent pas mal de salissures avec leurs excréments... Pour les hirondelles rustiques, on peut visser une planchette à la poutre sous le nid, dans les grands bâtiments, on peut tendre une bâche pour leur interdire une partie, elles disposeront de l'autre partie... Pour les hirondelles de fenêtre c'est plus compliqué, tout dépend de la configuration... mais ne pourrait-on pas les laisser quelques mois et les observer ?

Où trouver des informations ? D'abord vous pouvez aller voir les écoliers car ils vont travailler sur ces deux espèces : comment les reconnaître ? Que mangent-elles ? Où passent-elles l'hiver ? Comment font-elles leur nid ?

Le collège de Landivy a mis en place un site internet où vous trouverez des informations. Il suffit d'aller sur le site du collège et de cliquer sur le lien « hirondelles ».



Hirondelle rustique - 18 septembre 2017 - St Mars/Futale - B. Baudin

<http://launay.lamayenne.e-lyco.fr/>

Et après ? On espère pouvoir vous montrer nos premiers résultats dans votre prochain bulletin municipal ! Mais il s'agit seulement d'une première étape car nous voulons effectuer un suivi pour voir l'évolution de la population sur plusieurs années... **vous serez donc de nouveau sollicités !**

Merci de votre participation ! Les professeurs des écoles et du collège.

Communiqués du collège Louis Launay

Recensement des hirondelles du nord-ouest de la Mayenne

!! Une fiche par espèce et par bâtiment !!

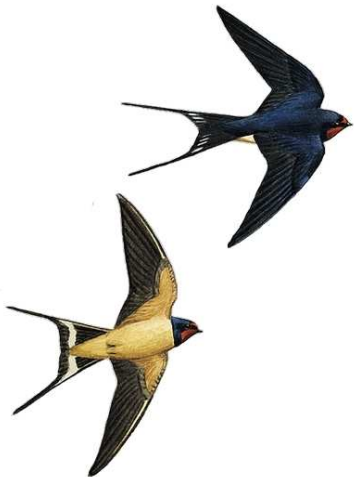
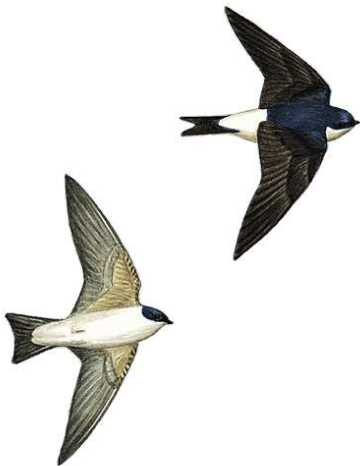
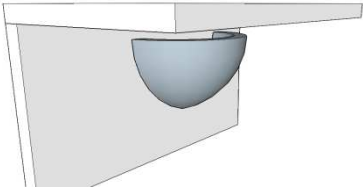
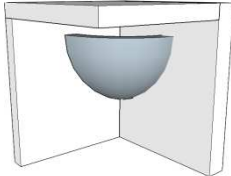
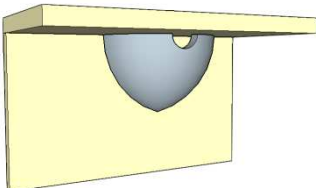
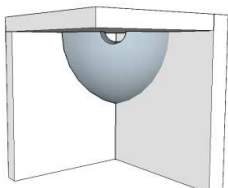
Observateur

NOM : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Mail :

Localisation des nids

Adresse :
 Code postal : Ville :
 NOM & prénom du propriétaire ou locataire :
 Téléphone : Mail :

Espèce(cases à cocher)

☐ Hirondelle rustique	☐ Hirondelle de fenêtre
	
 ☐  ☐	 ☐  ☐

Observation

Date :
 Nombre de nids : dont nombre de nids occupés :
 Localisation des nids (intérieur ou extérieur du bâtiment) :
 Type de bâtiment (ou utilisation):
 Autres caractéristiques ou remarques :

Fiche remise à (nom de l'école ou de la personne) :



A déposer en vrac dans le conteneur jaune



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires



Emballages, couvercles et capsules en métal



Petits cartons



Journaux, magazines, publicités, enveloppes, annuaires, courriers...



A déposer en vrac dans le conteneur vert



Pots, bocaux...



Bouteilles en verre



Bouteilles de parfum



(sans système d'ouverture)

A déposer en sac fermé dans le conteneur ordures ménagères



Pots et barquettes en plastique et polystyrène, films et sacs en plastique, emballages souples, couches...



A déposer dans le composteur



Tonte de pelouse, feuilles, fleurs fanées, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf, marc de café, es-suie-tout...

**N'hésitez plus ! Demander votre composteur auprès de la Communauté de Communes (02 43 08 15 69).*

HORAIRES DECHETERIES (horaires d'été)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Saint Mars sur la Futaie	10h-12h	14h-18h		14h-18h		10h-12h 14h-18h
Gorron	14h-18h		14h-18h		14h-18h	10h-12h 14h-18h
Ambrières-les-Vallées	15h-18h		15h-18h		10h-12h	10h-12h 14h-18h
Oisseau	10h-12h		10h-12h			10h-12h 14h-17h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30

DÉCHETS À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Cartons pliés



Gravats

Déchets de construction, pots de fleurs en terre...



Encombrants

Plastiques divers, matelas...



Déchets dangereux

Peintures, solvants, huiles végétales et minérales, radiographies, extincteurs, piles ...



Déchets électriques et électroniques

Lampes basse consommation, petits et gros électroménagers, matériels informatiques, écrans...



Ferrailles

Métaux ferreux et non ferreux



Textiles

Vêtements et chaussures



Objets en bon état

Meubles, vaisselles, jouets...



Consommables informatiques

Cartouches d'encre



Bois

Palettes, caquettes



Déchets verts

Tailles de haies, pelouse

Un doute ? N'hésitez pas !
Contactez le service propreté
de la Communauté de Communes
Tel : 02 43 08 15 69
laetitiabessiral@cc-bocagemayennais.fr

DÉCHETS REFUSÉS



Amiante



Films plastiques (agricole)



Déchets d'activité de soins à risques



Bouteilles de gaz



Médicaments



Pneumatiques

Quelques astuces pour jardiner malin !

♣ Réutiliser ses déchets verts : paillez et c'est gagné !

Paillez pour gagner du temps ! Le paillage consiste à recouvrir le sol de déchets végétaux au pied des plantations.



Que peut-on utiliser ? Des feuilles mortes en paillis, la tonte de pelouse séchée, des copeaux de bois...

♣ Bien aménager et entretenir son jardin !

Penser à l'aménagement de votre jardin sur le long terme ! Vous pouvez favoriser les espèces à croissance lente comme *le lilas*, *le noisetier*, *le charme*, *le poirier*... Ainsi vous gagnerez du temps et économiserez en ce qui concerne le taillage de vos haies, ou de vos arbres.

En ce qui concerne l'entretien de votre pelouse vous pouvez choisir une pelouse à croissance lente, ou laisser avoir une tonte entre 5 et 7 cm de haut. Cette dernière solution permettra à la pelouse de résister aux sécheresses et de rester verte, ainsi que de ne pas être envahie par des herbes spontanées ou de la mousse.

♣ Le compost un atout pour votre jardin !

Le compost possède de nombreux bienfaits pour votre terre. Notamment celui de nourrir votre sol, d'améliorer sa structure et son activité biologique. Le compost est aussi très rentable en vous permettant d'économiser de l'engrais !

Le compost peut être fait en tas ou dans un composteur. Il se crée à partir de :

* Restes de cuisine

épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, coquilles d'œufs, filtres et marc de café, sachets de thé, ...

* Déchets de maison

essuie-tout et serviettes en papier, papier journal, carton, ...

* Résidus de jardin

tontes de gazon, feuilles mortes, fanes de légumes,...



La communauté de communes vous propose un composteur avec son bio-seau à 20€

Ils sont à retirer à la maison des services à Ambrières-les-Vallées ou à la Maison du Bocage à Gorron.
Plus d'informations au 02 43 08 12 71.

Si vous souhaitez plus d'informations sur ces thématiques nous vous recommandons de consulter la page internet www.ecomotives53.fr ou encore www.cc-bocagemayennais.fr.

Communiqués de la CCBM

Utilisation des conteneurs destinés aux ordures ménagères

Pour des raisons d'hygiène, il est **interdit** de verser directement les ordures ménagères en vrac sans sac dans les conteneurs. Il est également prohibé de **déposer des cadavres**. Les ordures ménagères doivent **impérativement** être **contenues dans des sacs en plastique fermés d'une contenance maximale de 60 litres**.

En effet, les **déchets déposés en vrac dans les conteneurs salissent les tambours et émettent des odeurs** produisant des gênes pour les autres usagers.

Pour **diminuer le volume de vos poubelles**, nous vous invitons à suivre ses recommandations :

- Réaliser le tri sélectif (verre, bouteilles en plastique, conserves, papiers,...),
- Bien déposer les déchets non ménagers en déchetterie (mobilier, appareils électroniques...),
- Favoriser les achats sans emballage,
- Limiter le gaspillage alimentaire,
- Mettre vos déchets organiques dans un composteur.



Par ailleurs, **les dépôts à côté des conteneurs sont interdits et sanctionnables**.

Le respect de ces consignes de bon sens permettra d'utiliser les conteneurs avec le moins de nuisances possibles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service au ☎ 02.43.08.15.69.



*Démolition
de l'ancienne cantine*



SCoT - PLUi



SCoT Schéma de Cohérence Territorial et PLUi Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Du projet à la traduction réglementaire

Depuis septembre 2015, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais a engagé l'élaboration de deux documents d'urbanisme, le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Ces deux documents sont distincts mais compatibles : Le SCoT traduit dans ses grandes lignes la vision des élus à long terme de l'évolution du territoire (à 15 – 20 ans). Le PLUi précise les règles d'urbanisme pour chaque parcelle et dans chaque commune (zonages, droits à construire, etc.).



A partir d'un Etat des lieux (2015-2016)

Le SCoT et le PLUi doivent traduire **Le projet de développement du territoire** voulu par les élus. Ils s'appuient sur une étude sociale, économique et environnementale du territoire réalisée en concertation avec les communes par un cabinet indépendant (CITADIA - Angers).

Quels sont les caractéristiques du Bocage Mayennais ? Quels sont ses atouts et fragilités ?

- **Une diminution de la population** constatée mais qui s'atténue depuis une dizaine d'années ;
- **Un tissu économique dynamique et diversifié** : l'emploi est élevé et fortement concentré dans plusieurs communes ; le territoire compte de nombreuses entreprises familiales qui prospèrent ;
- **Une construction de logement équilibrée, mais un taux de vacances élevé** ;
- **Une offre d'équipements et de services satisfaisante et relativement bien équilibrée sur le territoire** : deux grands pôles structurants (Gorron et Ambrières-les-Vallées) et quatre pôles de proximité à l'Ouest (Landivy, Fougerolles-du-Plessis, Pontmain, Montaudin).
- **Des atouts environnementaux en faveur du cadre de vie** : un réseau bocager dense, un patrimoine bâti remarquable et conséquent, des activités agricoles contribuant à la bonne gestion de la biodiversité, une offre en énergie renouvelable importante...

On fait émerger le projet de territoire (2016-2017)

Le travail d'étude a fait l'objet de débats et d'échanges à plusieurs niveaux : réunions avec les acteurs publics (entreprises et associations), séminaires « thématiques » ouverts à tous les élus du territoire, conseils municipaux, etc. avant que l'ensemble des Maires réunis en comité de pilotage en arrive à fixer **les grandes orientations pour le territoire**.

Quelles sont les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :

- Un développement qui repose sur l'ensemble des centres-bourgs ruraux,
- Une identité rurale à valoriser et à préserver,
- Une dynamique démographique à retrouver,
- La qualité de vie pour chaque habitant du territoire, comme véritable atout pour y résider,
- La valorisation des atouts économiques (réseau d'entreprises industrielles et artisanales, zones d'activités, savoir-faire),
- L'agriculture et ses filières, pilier de ce développement économique,
- Le tourisme comme vitrine des atouts environnementaux et patrimoniaux,
- La recherche de performance énergétique avec le déploiement des énergies renouvelables,
- La promotion du cadre de vie rural (paysage de bocage et vallées, environnement naturel et préservé),
- La promotion du patrimoine bâti et remarquable.

Et on le traduit dans les textes réglementaires (2017-2018)

Le projet de territoire étant défini, il est ensuite traduit sous forme de principes et de recommandations dans le SCoT et de règles (règlement et zonage) pour ce qui est du PLUi.

Pour illustrer les choses et à titre d'exemple :

→ **l'aménagement numérique...**

Ce qui dit le SCoT

« Le déploiement du Très Haut Débit est à poursuivre sur l'ensemble du territoire »

« En matière de téléphonie mobile, l'intercommunalité veillera auprès des autorités compétentes à supprimer les zones blanches, non couvertes »

Ce que précise et réglemente dans le PLUi :

Prescription :

« Les aménagements et installations à réaliser ou à rénover liés au déploiement des réseaux de communication et de l'information respecteront les prescriptions énoncées dans le Schéma Directeur de la Mayenne, ainsi que la réglementation en vigueur ».

Recommandation :

« Afin de garantir une attractivité économique et résidentielle, le SCoT soutient les projets de déploiement et de montée en gamme de la téléphonie mobile et de la 4G ».

→ **le développement urbain**

Ce qui dit le SCoT

« Limiter l'urbanisation linéaire le long des axes routiers en dehors des agglomérations »

→ *Ceci afin de limiter les déplacements et les coûts liés à l'installation de nouveaux réseaux ; et renvoyer une image qualitative des centres-bourgs.*

Ce que précise et réglemente dans le PLUi :

Prescription :

« L'urbanisation en extension sera prescrite en « épaisseur » plutôt qu'en linéaire le long des axes. »

Le SCoT va ainsi définir une stratégie et un schéma de développement : le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Cela concerne en particulier la consommation foncière par secteur, la structuration du territoire et des zones d'activité économiques, la localisation préférentielle des commerces, les grandes règles de protection de l'environnement, l'aménagement numérique...

La traduction réglementaire du PLUi s'appuiera sur ce schéma pour délimiter chaque zone du territoire et donner une vocation - et donc des règles associées au droit des sols - à chaque parcelle : N pour « Naturelle et forestières », A pour « Agricole », U pour « Urbaine » et AU pour « A Urbaniser ».

Depuis novembre et jusqu'au printemps, les 27 communes du Bocage Mayennais sont consultées afin de prendre en compte les projets d'aménagement et de préciser les zonages.

Au terme de la procédure, SCoT et PLUi feront l'objet d'une enquête publique avant d'entrer en application, mi-2019.

Dans cette perspective, chacun, concitoyen de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais est invité à consulter le dossier consacré à cette démarche sur le site internet de la collectivité (www.cc-bocagemayennais.fr), à participer aux différentes réunions d'informations qui vont être organisées et à s'exprimer via les cahiers de concertation mis à disposition dans les mairies et au siège de la CCBM à Gorron.

Contact, pour tout renseignement : Mathieu GOUIRAND, Chargé de mission SCoT – PLUi à la Communauté de Communes : 02.43.08.47.47 / mathieugouirand@cc-bocagemayennais.fr

Plan d'eau



L'actu « Emploi » de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais - Décembre 2017

Le Catalogue de stages (et de l'alternance) 2018 est disponible

Comme chaque année, la CCBM recense auprès des entreprises locales les offres de stage et d'alternance (i.e. apprentissage et contrat de professionnalisation) qu'elles proposent au fil de l'année.

Pour 2018, **39 entreprises du Bocage Mayennais** se sont engagées dans la démarche pour proposer **147 offres de stages et 32 propositions en alternance**. Du transport de marchandises aux services aux personnes, en passant par la chaudronnerie, la menuiserie ou encore l'horticulture, les domaines d'activité sont encore une fois très variés. Pour rappel, ces stages concernent aussi bien les plus jeunes (3^e) que les étudiants en fin de cursus (BTS, DUT, Licence, Master...).

Le document est disponible sur le site de la Communauté de Communes : www.cc-bocagemayennais.fr (dans « Dossier à la une »), dans les collèges et lycées du territoire ou limitrophes et dans votre mairie.



ACCUEIL EMPLOI : 3 antennes aux services des publics en recherche d'emploi



Depuis 2014, la CC du Bocage Mayennais assure une mission d'accueil de premier niveau des demandeurs d'emploi et des personnes s'interrogeant sur leur projet professionnel (orientation, réorientation, formation...).

Assuré par trois conseillers présents sur les trois bassins de vie du territoire, ce service accompagne le public dans :

- * La rédaction de **CV** et de **lettre de motivation** ;
- * Les différentes **démarches administratives**, notamment l'inscription sur www.pole-emploi.fr ;
- * **La mise en relation avec les entreprises** en recherche de personnels ;
- * **La relation avec les partenaires** de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi...) ;

	AMBRIERES-les-VALLEES	GORRON	LANDIVY
Jours d'ouverture	du Lundi au Vendredi	du Lundi au Vendredi	les Jeudis
Horaires	8h30 - 12h / 14h - 17h	8h30 - 12h / 13h30 - 17h30	13h30 - 17h30
Lieu	Les 3 mairies		
Téléphone	02 43 08 01 79	02 43 30 10 58	02 43 05 42 05
E-mail (questions, CV)	mathieugouirand@cc-bocagemayennais.fr		

Une newsletter et les réseaux sociaux pour suivre l'actu économique de la CCBM

La Mission Affaires Economiques de la CCBM propose aux habitants et aux entreprises du territoire de suivre l'actualité économique locale à travers une **Newsletter** trimestrielle. Celle-ci met en avant **les projets de développement économiques et les actions « emploi » en cours et à venir**. La Newsletter est disponible sur le site de la collectivité (rubrique « économie », « actualité »).

Autre modalité pour suivre cette actualité : **abonnez-vous à la page facebook « L'actu économique du Bocage Mayennais »**.



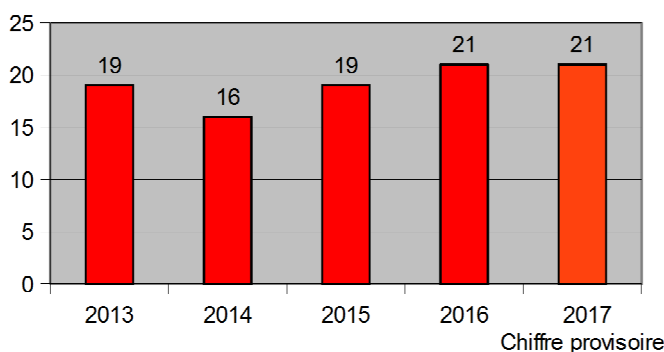
Sécurité routière : objectif « aucune victime » en 2018

Les nids de poules sur les routes, les bambins assis entre papa et maman sur un coussin à l'avant de la voiture, le « p'tit dernier » avant de prendre la route, étaient monnaie courante dans les années 70.

18 000 morts à l'époque en France, contre moins de 4 000 ces dernières années, cela démontre bien que de réels progrès ont été réalisés alors que, sur la même période, le parc automobile national a presque triplé.



Nombre de personnes tuées sur la route en Mayenne



Pourtant, depuis 2014, en Mayenne comme sur l'ensemble du territoire national, **la mortalité routière est en hausse**. Les différentes mesures prises ces dernières décennies semblent moins efficaces face à des **nouveaux comportements**. Le respect de « la règle », le rapport aux risques, l'importance du téléphone dans le quotidien, de nouvelles addictions, expliquent ces évolutions.

Dans 9 cas sur 10, les accidents qui frappent nos familles sont dus à des comportements irréguliers. La vitesse excessive ou inadaptée est ainsi la première cause d'accidents.

Au final, si chaque conducteur se montrait vigilant et respectueux des règles, notamment le code de la route, la majorité des accidents serait évitée.

Il s'avère plus que jamais nécessaire d'amplifier la politique de sécurité routière, pour que la conscience du risque, le respect des autres et de soi-même, puissent à nouveau être des règles de vie naturelle et partagée.

Pour poursuivre les efforts et continuer à sauver des vies, de nouveaux moyens de contrôles automatisés sont déployés. Sur notre commune, nous...

- Mise en place d'un radar pédagogique,
- Aménagement de la voie face à l'église...

...car en matière de sécurité routière, nous sommes tous responsables ! La commune de *Fougerolles-du-Plessis* et les *Fougerollais* doivent être exemplaires. C'est à force de vigilance et de prise de conscience qu'ensemble, dans l'intérêt de nos enfants, de nos proches et de nos amis que nous aurons une route plus sûre.



Mode conduite, l'appli que met le téléphone portable en veille quand on conduit

Communiqué de la Gendarmerie

Appel à la vigilance :

Cinq vols par ruse au préjudice de personnes âgées en trois jours dans le Nord-Mayenne

Entre le jeudi 4 et le samedi 6 janvier 2018, cinq vols ou tentatives de vols par ruse ont été commis au préjudice de personnes âgées, octogénaires ou nonagénaires, vivant seules dans la partie nord de la Mayenne. Les faits ont été commis sur les communes de St Germain de Coulamer (jeudi), Levaré et Gorron (vendredi), Evron et Martigné sur Mayenne (samedi).

Chaque fois, les jeunes auteurs des faits (une vingtaine d'années) agissent seuls ou en couple. Peu avant ou peu après midi, prétextant la vente de calendriers ou la nécessité de faire de la monnaie, ils parviennent à entrer au domicile des seniors, puis, profitant d'un moment d'inattention de ces derniers, leur dérobe de petites sommes en numéraire, qu'ils ont sorties d'un buffet ou d'une armoire pour effectuer la transaction ou le règlement du calendrier. A deux reprises, les malfaiteurs, particulièrement sûrs d'eux, ont fouillé eux-mêmes les meubles à l'intérieur des domiciles, en présence des personnes âgées.

Les surveillances des brigades territoriales sont orientées vers ce phénomène et des enquêtes sont ouvertes sur la compagnie de gendarmerie de Mayenne. Tous renseignements susceptibles de permettre une identification des mis en cause peuvent être fournis en vous adressant à la brigade de votre lieu de résidence.

Afin de se prémunir contre ce type de délits, la cellule Prévention-Partenariat du Groupement de gendarmerie de la Mayenne émet plusieurs préconisations :

Lorsque vous êtes seuls, ne pas laisser entrer des inconnus dans votre résidence. Il existe des judas ou chaînes qui peuvent être installés sur la porte d'entrée, permettant d'échanger avec les visiteurs et de s'assurer de leur identité en toute sécurité.

Ne pas conserver de sommes d'argent importantes à son domicile, et prévoir une petite cagnotte destinée aux démarcheurs, sans être obligé d'exhiber des billets devant eux.

Afin d'éviter des visites inopportunes, si vous vous absentez de votre domicile, même momentanément, pensez à fermer portes et fenêtres.

Au moindre doute, ne pas hésiter à composer le numéro d'appel d'urgence de la gendarmerie **17.**

#ESCROQUERIE À LA FAUSSE QUALITÉ

Faux gendarmes, faux policiers, faux agents EDF... Comment se protéger ?



Ne laissez entrer aucun inconnu dans votre domicile. Utilisez un entrebâilleur et/ou l'œilleton de votre porte pour parler à votre interlocuteur.



Demandez la carte professionnelle ou la lettre de mission.



#PRÉVENTION

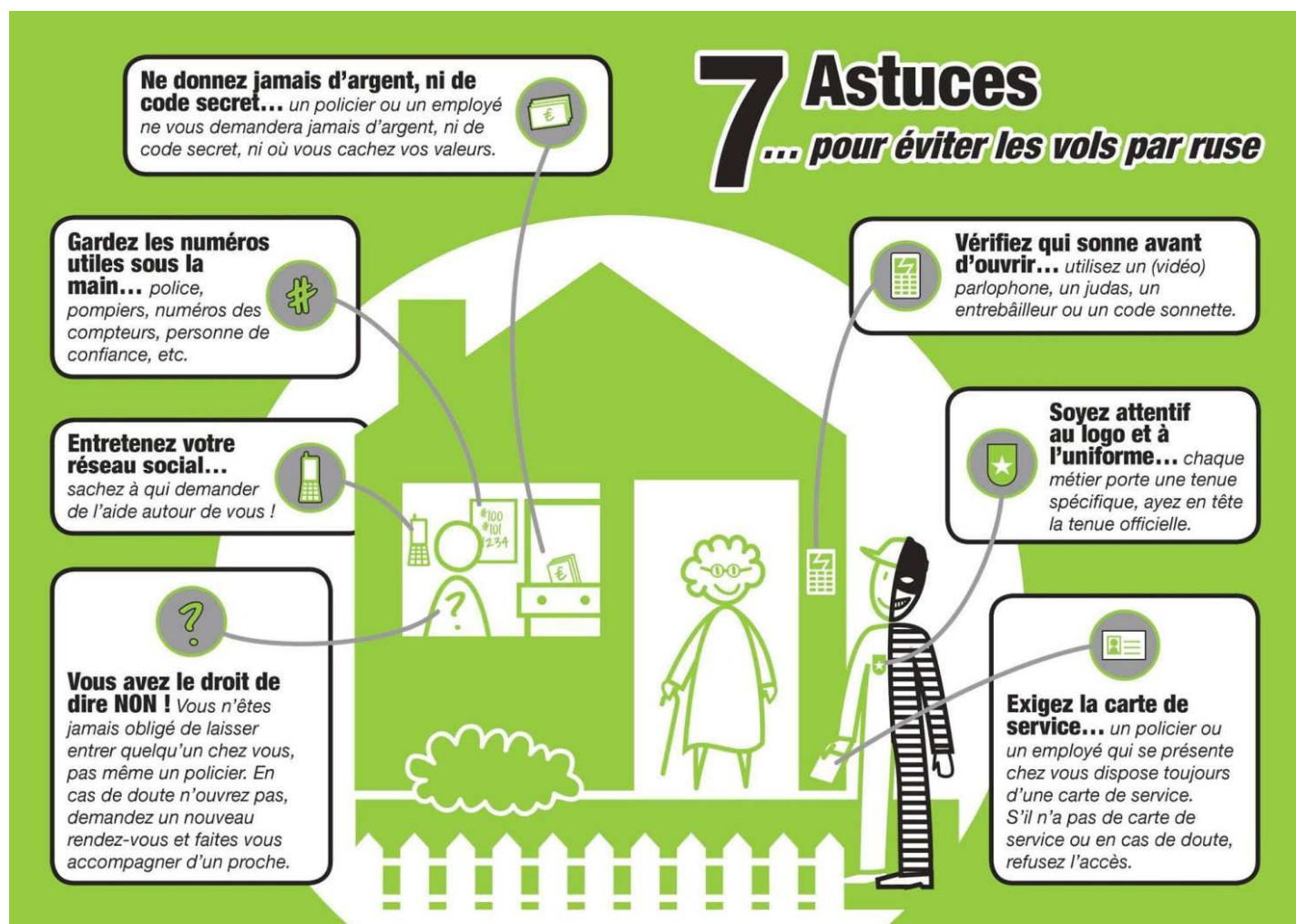
#VOL PAR RUSE



Vérifiez auprès de l'organisme qu'une intervention est prévue à votre domicile.

En cas de doute, n'hésitez pas à composer le **17** pour joindre la gendarmerie ou la police.





UN ENFANT PAR LA MAIN

Les deux enfants parrainés par la commune continuent de nous envoyer de leurs nouvelles. Des enfants Fougerollais leurs répondent pendant les NAP, en posant des questions et en décrivant la vie d'ici.

Kokila, jeune fille de 19 ans, habite au sud de l'Inde, elle fait des études de sciences/informatique. Elle profite de son temps libre pour écouter de la musique et parler avec ses amis. Elle fait partie d'un groupe de jeunes qui apprend à s'occuper des soucis et des affaires de leur commune. Elle trouve la taille de nos plantations de maïs et du matériel agricole impressionnants.

Fawmi, jeune garçon de 15 ans habite au Sri Lanka.

Dans son système scolaire, il est au Grade 10 et aime particulièrement les sciences sociales.

En réponse aux questions des enfants, il dit qu'il voit souvent des éléphants dans son village.

Il regarde la télé mais qu'après avoir fait ses devoirs!

Sa passion est le cricket, sport très important chez lui. Il aime y jouer et supporter l'équipe nationale.

Fawmi nous raconte que grâce à l'association de parrainage, il a passé une journée à la plage avec sa maman et des amis. Les enfants ont apprécié de se baigner dans la mer ; c'est une journée qu'ils n'oublieront jamais.

Fawmi et **Kokila** ont toujours un mot gentil dans les courriers pour nous remercier du parrainage et de la correspondance avec les enfants.

C'est également très enrichissant pour les enfants de Fougerolles de communiquer avec des enfants ayant une culture différente.

Communiqués de la Commune



LES MANIFESTATIONS



- 📅 10 janvier au 4 avril 2018 : Exposition « Land art » de l'artiste Marc POUYET, *Médiathèque*,
- 📅 jeudi 08 février 2018 : Don du sang, salle polyvalente de Fougerolles-du-Plessis, *ADSB*,
- 📅 mardi 27 février 2018 : Concours de belote, salle polyvalente de Fougerolles-du-P., *Club de la Bonne Humeur*,
- 📅 dimanche 4 mars 2018 : Repas, salle polyvalente de Landivy, *Société de Chasse*,
- 📅 12, 16 et 20 mars 2018 : Atelier Tablette, *Médiathèque*,
- 📅 17-18 mars 2018 : opération "choucroute-couscous", *Amicale Laïque*,
- 📅 samedi 17 mars 2018 : Concert à l'Église, *Chorale "Cantaré"*,
- 📅 samedi 24 mars 2018 : Soirée Cabaret à la salle de Landivy, *Fougerolles en fête*,
- 📅 dimanche 29 avril 2018 : Promesses "don du sang", *Les motards ont du cœur*,
- 📅 mardi 8 mai 2018 : Cérémonie du 8 mai à Fougerolles-du-Plessis *AFN*,
- 📅 dimanche 13 mai 2018 : Vide Grenier, *Fougerolles en Fête*,
- 📅 jeudi 24 mai 2018 : Don du sang, salle polyvalente de Fougerolles-du-Plessis, *ADSB*,
- 📅 Mercredi 30 mai 2018 : Repas, salle polyvalente de Fougerolles-du-P., *Club de la Bonne Humeur*,
- 📅 vendredi 1 juin 2018 à 15 h 54 : Passage des boucles de la Mayenne (caravane 14 h 54),
- 📅 08, 09 et 10 juin 2018 : Salon du modélisme, salles des sports et polyvalente de Fougerolles-du-P., *Model'club*,
- 📅 samedi 07 juillet 2018 : Soirée Paëlla, *Amicale des sapeurs pompiers*,
- 📅 dimanche 17 juin 2018 : fête de l'école, *Amicale Laïque*,
- 📅 jeudi 19 juillet 2018 : Don du sang, salle polyvalente de Fougerolles-du-Plessis, *ADSB*,
- 📅 dimanche 29 juillet 2018 : 74^{ème} anniversaire des fusillés, Carrière de Bourberouge à Saint-Jean-du-Corail (50),
- 📅 4, 5 et 6 août 2018 : Fête Communale, *Fougerolles en Fête*,
- 📅 25 et 26 août 2018 : Foire d'Automne à Fougerolles du Plessis au lieudit la "Thomassière",
- 📅 16 et 17 septembre 2018 : Journée du patrimoine., *Mémoire et Patrimoine*.
- 📅 jeudi 20 septembre 2018 : Don du sang, salle polyvalente de Fougerolles-du-Plessis, *ADSB*,
- 📅 du 20 au 28 octobre 2018 : Exposition "Les fougerollais pendant la guerre 14-18", *Mémoire et Patrimoine*,
- 📅 samedi 20 octobre 2018 : Repas des Cheveux Blanc, salle polyvalente de Fougerolles-du-P., *CCAS*,
- 📅 samedi 10 novembre 2018 : Soirée dansante, salle polyvalente de Fougerolles-du-P., *USF Foot*,
- 📅 dimanche 11 novembre 2018 : Cérémonie du 11 novembre, *AFN*,
- 📅 jeudi 20 décembre 2018 : Don du sang, salle polyvalente de Fougerolles-du-Plessis, *ADSB*.

L'équipe du bulletin municipal
(Élodie, Margaret, Martine, Noël, Vital et Séverine)
vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2018.

- ☎ **A la Brioches Feuilletée** ☎ 02.43.05.55.69
Boulangerie - Pâtisserie
- ☎ **AD GOUVENOU** ☎ 02.43.05.57.99
Entreprise de Menuiserie
- ☎ **Aux délices de Fougerolles**..... ☎ 02.43.05.29.60
Boulangerie - Pâtisserie
- ☎ **A.D.M.R.**..... ☎ 02.43.05.70.95
Aide à Domicile en Milieu Rural
- ☎ **BOUFFORT AUTOMOBILES** ☎ 02.43.05.54.09
Vente et réparations de véhicules automobiles
- ☎ **C.V.B.**..... ☎ 02.43.05.53.28
Création de Véranda et Bâtiment
- ☎ **Cab. ALLIANZ (BRÉMENSON H.)**..... ☎ 02.43.05.55.67
Assurances
- ☎ **Cab. MMA (BESNARD L.)**..... ☎ 02.43.05.55.12
Assurances
- ☎ **CADRES PETITE BROCANTE** ☎ 02.43.05.33.82
Encadreur sur mesures
- ☎ **CHEVALIER Pascal**..... ☎ 06.19.89.32.45
Services informatique et multimédia
- ☎ **Comptoir du village** ☎ 02.43.05.55.05
Gamm vert (CAM)
- ☎ **COURTEILLE Daniel**..... ☎ 02.43.05.57.53
Cycles, Motoculture
- ☎ **Crédit Agricole**..... ☎ 02.43.05.55.40
Banque
- ☎ **Crédit Mutuel**..... ☎ 08.20.89.04.35
Banque
- ☎ **CUMA du Plessis**..... ☎ 02.43.05.56.11
Agricole
- ☎ **DIEN Frères (SARL)** ☎ 06.73.72.45.27
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
- ☎ **DON QUICHOTTE (ROGER P)** ☎ 02.43.05.25.67
Auto-entrepreneur Cinébox
- ☎ **EXCLUSIF COIFFURE**..... ☎ 02.43.05.51.57
Coiffure
- ☎ **FOUILLEUL Jean-Pierre** ☎ 02.43.05.65.22
Tous travaux
- ☎ **GROUPAMA**..... ☎ 02.43.05.54.29
Assurances
- ☎ **HAVARD Bertrand (SARL)** ☎ 02.43.05.40.73
Abattage d'animaux
- ☎ **HENRY Damien**..... ☎ 06.27.34.14.74
Charpente - Couverture
- ☎ **INOX DU BOCAGE**..... ☎ 06.29.43.97.15
- ☎ **INTERMARCHÉ Contact** ☎ 02.43.05.59.90
Supermarché
- ☎ **JAMES Élodie**..... ☎ 06.20.26.72.33
Coiffure à domicile
- ☎ **Le Jardin d'Alice**..... ☎ 06.12.32.30.02
Ventes de légumes
- ☎ **Le Lion d'Or**..... ☎ 02.43.05.53.76
Restaurant - Traiteur
- ☎ **LEGUILLON Didier** ☎ 02.43.05.44.90
Entreprise de Menuiserie
- ☎ **LERALLU Noël**..... ☎ 06.17.35.67.23
Travaux de maçonnerie
- ☎ **LERAY / LEFEUVRE**..... ☎ 02.43.05.73.95
Plombier - Chauffagiste
- ☎ **Maison DELAUNAY** ☎ 02.43.05.57.72
Crêpes - Galettes
- ☎ **MATHI-GRAPH**..... ☎ 02.43.05.53.42
Imprimerie
- ☎ **MAYENNE VOYAGES**..... ☎ 02.43.05.50.40
Transport
- ☎ **O'BISTRO GG**..... ☎ 02.43.05.57.94
Bar - Tabac - Journaux - PMU - LOTO
- ☎ **Pompes Funèbres LÉVÊQUE**..... ☎ 02.43.05.57.91
Articles Funéraires
- ☎ **RENAULT (SARL)** ☎ 02.43.05.53.17
Electricité - Plomberie - Chauffage
- ☎ **ROBLIN David** ☎ 06.59.50.40.84
Entreprise d'Électricité
- ☎ **ROBLIN Jérémy** ☎ 06.33.02.53.17
Peintre, ravalements, revêtements de sols et murs
- ☎ **SCP DABAT-BLONDEAU Virginie et GUÉRIN-SHOEFFLER Florence** ☎ 02.43.05.54.10
Notaires
- ☎ **Société Fromagère de Fougerolles**..... ☎ 02.43.05.68.80
- ☎ **VILLAIN Laurent** ☎ 06.22.00.18.55
Peinture sur éléments de cuisine, sur meubles, objets déco.

**Professions de santé,
(voir page memento au verso)**



Mairie :

 3 rue des Châteaux
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
 02.43.05.56.17 -  02.43.05.57.33
 mairie-fougerolles@orange.fr
 www.fougerolles-du-plessis.fr
 Horaires d'ouverture :
- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30,
- le mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h,
- le samedi de 9 h à 12 h.

Médiathèque :

 6 place du 11 novembre
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
 02.43.05.56.01
 mediatheque.fougerolles@cc-bocagemayennais.fr
 Horaires d'ouverture :
- le mardi de 16 h 30 à 18 h 30,
- le mercredi de 15 h à 18 h,
- les vendredi et samedi de 10 h à 12 h.

Ecoles :

Marin Marie  02.43.05.56.09

A.D.M.R. :

 5 rue du Maine
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
 02.43.05.70.95
 fougerolles.admr53@wanadoo.fr
 Horaires d'ouverture :
- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h,
- les mardi et vendredi de 13h 30 à 16 h 15.

Assistante Sociale :

 3 rue cour de Forges
53120 GORRON
 02.43.08.06.03
 Permanences à Fougerolles-du-P. :
sur rendez-vous

Bureau de Poste :

 3 place de la Poste
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
 02.43.05.57.46
 Horaires d'ouverture :
- du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h
- le samedi de 10 h à 12 h

A.D.I.L.

 Agence Départementale d'Information Logement
 Permanences à Landivy :
le 3^{ème} lundi de chaque mois (14 h 15 à 15 h 30) prendre rendez-vous à la mairie de Landivy  02.43.05.42.05

C.C.B.M. :

 Communauté de Communes du Bocage Mayennais
 1 Grande Rue 53120 GORRON
 02.43.08.47.47

A.R.S. (ex D.D.A.S.S.) :

 Agence Régionale de Santé des Pays de Loire - Délégation territoriale de la Mayenne
 Cité Administrative 3^{ème} et 4^{ème} étage
60 rue Mac Donald - 53000 LAVAL
 02.49.10.48.00
 ars-dt53-contact@ars.sante.fr

C.A.F. :

 Caisse d'Allocations Familiales
 11 quai Paul Boudet
53088 LAVAL Cedex 9
 0810 25.53.10 -  www.caf.fr

CARSAT (ex C.R.A.M.) :

 Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
 3960 ou 09.71.10.39.60

C.P.A.M. :

 Caisse Primaire d'Assurance Maladie
 37 bd Montmorency
53084 LAVAL Cedex 9
 3646 -  www.ameli.fr

Centre des Impôts :

 75 rue des Alouettes
53100 MAYENNE
 02.43.04.81.46
 Horaires d'ouverture :
- du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h

Collège :

16 rue du Collège 53190 LANDIVY
 02.43.05.41.16

Déchetterie de St Mars :

 route de Landivy
53220 ST MARS SUR LA FUTAIE
 02.43.05.12.63
Horaires d'ouverture (Eté) :
du 1^{er} février au 31 octobre
- lundi de 10 h à 12 h,
- mardi et jeudi de 14 h à 18 h,
- samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.

Médiateur/Conciliateur :

 Permanences à Landivy :
le 1^{er} mardi de chaque mois (9 h 00 à 12 h 00) prendre rendez vous à la mairie de Landivy  02.43.05.42.05

Mission accueil emploi :

 Permanences à Landivy :
chaque jeudi de 14 h à 17 h à la mairie de Landivy  02.43.05.42.05

M.S.A. :

 Mutualité Sociale Agricole
Plus de permanences à Fougerolles.
Vos courriers sont à envoyer à :
MSA Mayenne-Orne-Sarthe
 30 rue Paul Ligneul
72032 LE MANS Cedex
 02.43.91.41.41
 www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr
 Permanences à Gorron :
Mercredi de 9 h à 12 h à la maison des services publics - 2 rue Magenta.

Trésorerie :

 11 bis rue des Frères Lumières
53120 GORRON
 02.43.08.63.68

Petit Pégase

 02 43 665 333 (Appel gratuit)

Urgences :

Antipoison :

- Rennes :  02.99.59.22.22
- Angers :  02.41.48.21.21

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Service médical de garde : 116-117

Gendarmerie : 17

Fougères :  02.99.17.71.63

Ambulance :

Amb. LÉVÊQUE  02.43.05.57.93

Gendarmerie de Landivy :

 02.43.05.42.39
 Horaires d'ouverture :
- le mardi et vendredi de 8 h à 12 h.

Hôpitaux :

Ernée :  02.43.08.31.31
Laval :  02.43.66.50.00
Mayenne :  02.43.08.73.00
Fougères :  02.99.17.70.00
 02.99.17.71.63 (Urgence)

Infirmiers :

Fougerolles-du-Plessis :
J-P. GUILLOUET  02.43.05.57.23
J-L. DAVY  02.43.05.43.16
L. FRÉARD  02.43.05.43.40
S. JOUENNE  02.43.05.43.40
E. PÉROU  02.43.05.43.40

Maison de Retraite :

29 rue de Normandie
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
 02.43.05.50.17

Médecins :

Dr FAVRE J-J. :  02.43.05.53.19
Dr SICOT S. :  02.43.05.56.65
Service médical de garde : 02.43.64.33.00

Pédicure :

R. COTBREIL  02.99.94.37.99

Pharmacie du Bocage :

E. BOTTEAU  02.43.05.56.16

Dépannage :

ERDF (électricité)  09.726.750.53
SAUR (eau)  02.44.71.05.58 ou 50
STGS (assainissement)  09.69.32.69.33
FRANCE TELECOM (téléphone)  3900
SENOM (assainissement non collectif)
 06.30.29.15.56  02.43.05.13.29

Services clients :

SAUR (eau)  02.44.71.05.50
71 Avenue de Maraîchers
49400 SAINT LAMBERT DES LEVEES
Accueil téléphonique : 8h00 - 19h00